

Un attentat palestinien fait 3 morts à l'aéroport d'Athènes

ATHÈNES (d'après l'AFP, PA et Reuter) — Un quatrième attentat palestinien à l'aéroport d'Athènes a fait hier trois morts et quarante-cinq blessés.

Cet attentat a été perpétré par deux Palestiniens âgés de 21 ans, Sehab Mohammed et Talaat Hussein, respectivement originaires de Palestine et du Caire. Les deux hommes lancèrent des grenades en direction de plusieurs dizaines de passagers au moment où se déroulait l'opération de contrôle des

bagages avant le départ régulier de l'avion qui assure la liaison Athènes-New York. Les autorités grecques ont souligné hier que l'avion assurant la liaison Athènes-Tel Aviv avait décollé quelques minutes avant l'attentat.

Les trois victimes de l'attentat d'hier sont Mme Jeeny Salad, 20 ans, de New York, M. Elbert Kersen, 53 ans, de l'Etat du New Jersey, et M. Ol Hoefler, d'une cinquantaine d'années, originaire d'Autriche.

De source proche du ministère grec

de l'Intérieur, on affirme que les deux Palestiniens ont déclaré à la police, peu après leur arrestation, faire partie de l'organisation Septembre noir. Toutefois, très peu de temps après l'attentat, un responsable du commandement de la révolution palestinienne a catégoriquement nié à Beyrouth qu'une quelconque organisation palestinienne ait le moindre lien avec l'attentat d'Athènes.

Affirmant que "des forces suspectes travaillent à porter atteinte à la lutte palestinienne", ce même porte-parole

a déclaré que le commandement de la révolution palestinienne a chargé ses propres services de sécurité d'enquêter sur cette opération et d'envoyer à Athènes l'un de ses agents dans ce but.

Les deux jeunes Palestiniens étaient, selon la police grecque, porteurs de cinq grenades dont trois ont explosé. Une quatrième grenade n'a pas explosé et a été retrouvée sur le sol de la salle de transit, tandis que la cinquième a

Voir page 6: Un attentat

Selon des rapports de la GRC

La pègre a recherché les faveurs de Pierre Laporte

par Jean-Pierre Charbonneau

Plusieurs rapports spéciaux d'enquête de l'Unité nationale de renseignements criminels de la Gendarmerie royale du Canada établissent que les présumés leaders de la Mafia de Montréal faisaient librement état dans leurs conversations de contributions financières qu'ils auraient faites à la caisse électorale de l'ex-ministre libéral Pierre Laporte.

Le dossier "top secret" des enquêteurs sur le crime organisé établi au nom de l'ex-ministre du Travail et de l'Immigration du gouvernement Bourassa, comprend plus de 18 rapports d'enquête rédigés à partir de renseignements obtenus grâce à l'espionnage électronique, à des filatures policières

et à des vérifications d'usage par des enquêteurs.

Ces policiers, pour la plupart, effectuaient des missions dans le cadre du projet VEGAS, cette vaste enquête conjointe de la Gendarmerie royale et de la Sûreté du Québec sur le trafic international de la drogue et sur les maisons de jeu clandestines. On sait, grâce aux réponses du ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, que le projet VEGAS avait amené l'installation d'au moins une vingtaine de tables d'écoute.

Les rapports policiers dont LE DEVOIR a pris connaissance, indiquent aussi que Pierre Laporte ainsi que ses amis et organisateurs René Gagnon et Jean-Jacques Côté ont eu plus d'une rencontre avec des hommes d'affaires soupçonnés par les services policiers canadiens et américains d'être les dirigeants du crime organisé dans la région montréalaise.

Ainsi, un rapport confidentiel en date du 30 octobre 1969 fait état d'une rencontre entre Pierre Laporte, le tavernier Jean-Jacques Côté et Frank D'Asi, le propriétaire du Victoria Sporting Club — une maison de jeu fermée en février 1971 par la Sûreté du Québec.

Un autre rapport portant la date du 9 septembre 1969 mentionne une réunion tenue à 22h10 chez Frank D'Asi en présence de celui-ci, de son associé Nicola Di Iorio et de Joe Horvath, un témoin à l'enquête sur le crime organisé actuellement devant les tribunaux pour une affaire de drogue.

Le rapport mentionne que l'objet de la réunion était le trafic des drogues et que, "possiblement", il y eut durant la

même soirée une rencontre entre D'Asi et Pierre Laporte. (Rappelons qu'à la fin de 1972, Frank D'Asi a été inculpé à New York de trafic d'héroïne, grâce aux renseignements obtenus par la Brigade des stupéfiants de la GRC par le projet VEGAS.)

On sait déjà que le 16 avril 1970, treize jours avant les élections provinciales, Pierre Laporte et ses amis René Gagnon et Jean-Jacques Côté ont rencontré Nicola Di Iorio et Frank D'Asi dans un immeuble de la rue Sherbrooke,

à Montréal. Cette rencontre a fait l'objet dès le lendemain d'un rapport spécial de la Sûreté du Québec, rapport qui a servi au député péquiste Robert Bums à lancer l'affaire Laporte à l'Assemblée Nationale.

Selon les participants de la rencontre du 16 avril 1970, MM. Jean-Jacques Côté et Nicola Di Iorio, l'entretien n'aurait eu comme but que de réclamer la location d'automobiles auprès de Di Iorio et D'Asi et d'obtenir d'eux une con-

Voir page 6: Pierre Laporte

Le conflit du rail

C'est de nouveau la rupture, après 5 heures de négociations

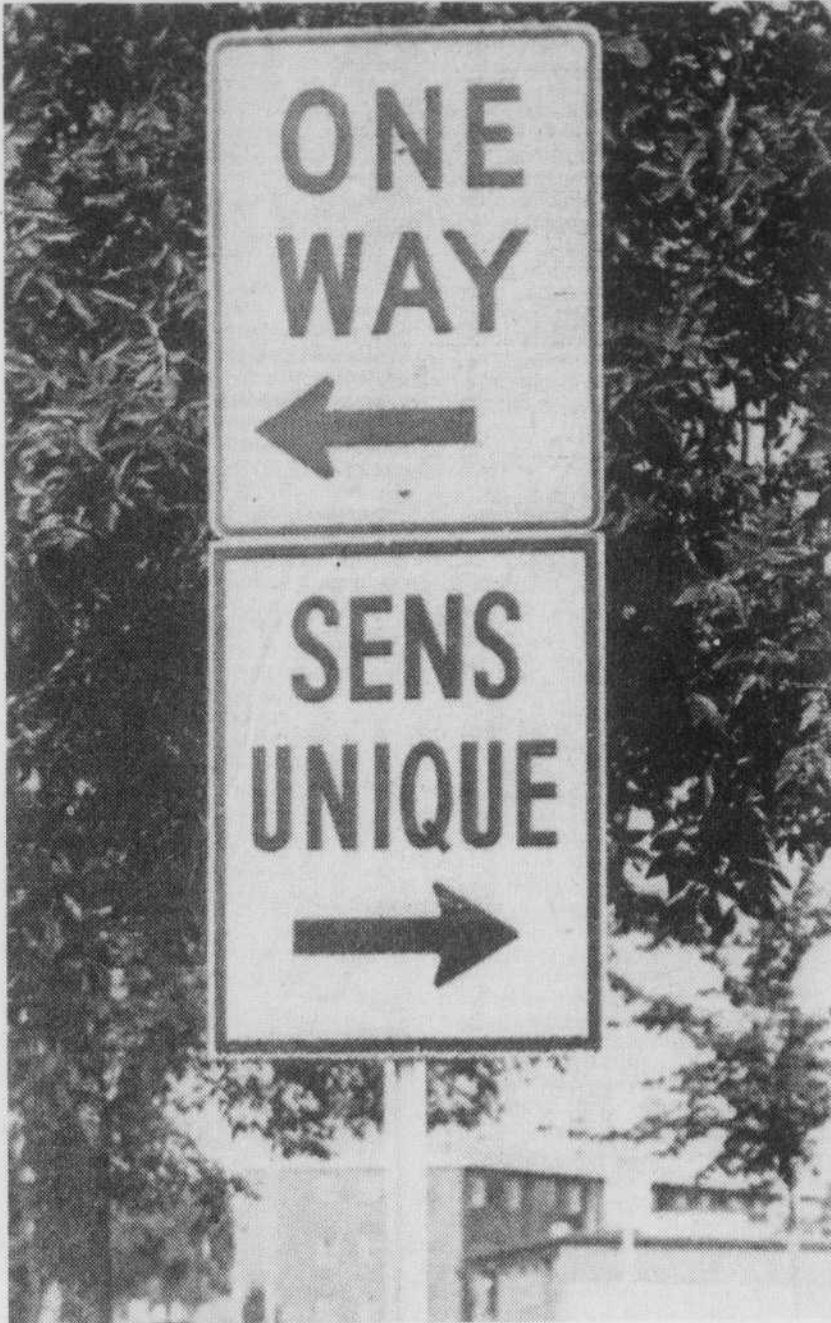
Les négociations qui avaient repris hier entre les représentants des chemins de fer du CN et du CP et les syndicats des employés sédentaires du rail ont été rompues après cinq heures seulement de pourparlers et le président du comité de négociations de la partie syndicale, M. Richard Smith, a annoncé que les arrêts sélectifs de travail reprendraient mardi.

Cette séance de négociations, a commenté M. Smith, a été improductive. De-

main, les employés sédentaires du rail feront connaître les détails de la seconde phase de leur grève tourmente.

La reprise des négociations avait été demandée vendredi par les employés sédentaires du rail, qui avaient annoncé en même temps une trêve de 48 heures de leurs arrêts de travail, trêve qui doit se terminer mardi.

M. Smith a expliqué que cette séance avait été demandée pour permettre aux



Il ne faut sans doute y voir qu'une étourderie des employés municipaux d'Edmonton, Alberta, si le "one way" indique l'ouest, et le "sens unique" l'est. C'est bien l'un des avantages du bilinguisme, au Canada: on risque de se perdre plus souvent qu'à son tour. (Téléphoto CP)

au gré du temps

Motus!

Les révélations au grand jour de l'affaire Watergate et celles de l'enquête sur le crime organisé font mentir à jamais le proverbe voulant que les paroles s'envolent et que les écrits restent. L'ingéniosité de l'électronicien arrive à surprendre l'ermite le mieux dissimulé qui se parle à lui-même.

Le monde est devenu un vaste réseau d'espionnage où il n'est plus possible de garder secrets des échanges personnels et confidentiels. Il n'y a plus qu'à se taire. Parler est une imprudence.

Si Pascal vivait de nos jours, il s'écarterait à la vue de cette méfiance universelle: "Le silence éternel de cette espèce finie m'effraie."

Albert BRIE

Le prix des aliments

Whelan dénonce les "exploiteurs" qui réalisent des profits indus

OTTAWA (CP) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, s'est élevé dimanche à la télévision contre les exploiters qui réalisent des profits indus de la hausse des prix de l'alimentation.

"Vous et moi savez bien que lorsque le prix du bœuf augmente de 25 cents la livre, il ne s'agit en fait que d'une exploitation honteuse (God damn ripoff)", a-t-il déclaré au cours d'une entrevue au réseau de télévision CTV.

"Quelqu'un réalise des profits sans scrupule. Les bœufs qui augmentent le prix du bœuf de 40 à 50 cents la livre ne sont rien d'autre que des bandits."

Le ministre fédéral de l'Agriculture a poursuivi en disant que la hausse prédictée du prix du pain n'était pas nécessaire.

"Nous sommes d'avis, a-t-il soutenu, que les boulangers n'ont pas besoin d'augmenter à ce point le prix de leurs produits. Mais les compagnies comme Weston et les autres ont le monopole et elles peuvent faire tout ce qu'elles veulent."

M. Whelan a d'autre part annoncé que le gouvernement songeait à imposer bientôt un contrôle sur les exportations de viande vers les Etats-Unis.

Le ministre a déclaré que le public "a tendance à croire que des milliers de tonnes de viande sont transportées d'un côté et de l'autre des frontières pour tirer profit de l'actuelle pénurie de cette denrée alimentaire aux Etats-Unis."

Et M. Whelan d'ajouter: "Cela nous effraie et nous sommes prêts si c'est nécessaire, à imposer des contrôles sur ce genre d'exportations. Nous y songeons et nous devons sans doute appliquer notre plan dès cette semaine si les Etats-Unis ne changent pas d'idée au sujet de leur ridicule programme de contrôle des prix de la viande de bœuf."

"Déjà, dans le passé, j'ai reproché aux Etats-Unis leur programme de

contrôle des prix, parce que ce programme était voué à nous attirer des ennemis. Je savais qu'il allait créer un problème au Canada et c'est exactement ce qui arrive avec ce stupide et ridicule contrôle des prix."

M. Whelan, la semaine dernière, a prévenu le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Earl Butz, que le gel des prix aux Etats-Unis affectait sérieusement le Canada.

Le Canada a imposé en mai dernier un contrôle sur les exportations d'oléagineux et de leurs produits dérivés, à la suite d'une intervention des Etats-Unis. Ces produits, tels les fèves soya,

la farine de soya, le colza et le lin, sont employés à l'alimentation du bétail.

Cette intervention a été décidée dans le cadre d'une pénurie mondiale de protéines. A ce sujet, M. Whelan a rappelé que le Canada ne suffisait pas à ses propres besoins de protéines. La politique des grains de provende annoncée la semaine dernière par le gouvernement aura pour effet de stabiliser les prix puisqu'elle assurera des approvisionnements de moulée pour bétail à des prix fixes. Selon le ministre, cette initiative devrait encourager

Voir page 7: Whelan dénonce

Selon le sénateur Talmadge

La commission Ervin n'a pas assez de preuves pour inculper M. Nixon

WASHINGTON (d'après AP et l'AFP) — Un sénateur démocrate de la commission d'enquête chargée d'élucider l'affaire Watergate a déclaré hier que la commission n'a recueilli jusqu'ici aucune preuve justifiant le recours à la procédure de mise en accusation constitutionnelle contre le président Richard Nixon. De plus, devait ajouter le sénateur Herman Talmadge (Mass.), le public américain n'appuierait pas une pareille initiative à moins de preuves matérielles tangibles de la culpabilité du président.

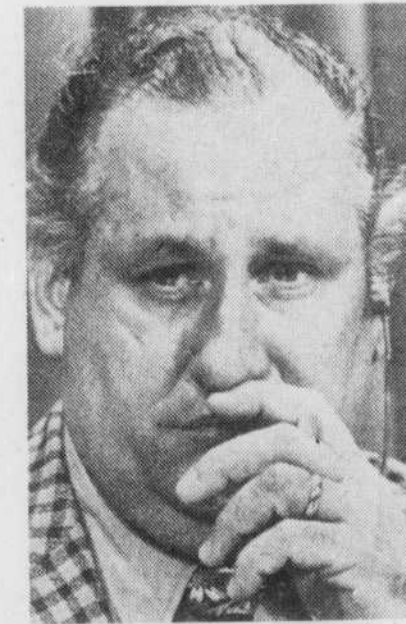
Toutefois, le sénateur Talmadge devait affirmer que seule la divulgation des enregistrements des conversations du président parviendrait à dissiper "le nuage de doute" qui plane sur la Maison Blanche.

"Je ne pense pas que l'affaire des

enregistrements puisse tomber dans l'oubli tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas été rendus publics", devait commenter le sénateur qui a invité M. Nixon à se rendre aux demandes de la commission à ce sujet.

La commission Ervin a tenté d'obtenir les enregistrements des conversations présidentielles par voie de sub poena et ses procureurs défendent cette semaine le bien fondé de sa requête devant les tribunaux. C'est aussi cette semaine que la commission mettra fin à ses audiences publiques avant de s'accorder un congé de trois semaines.

La commission sénatoriale procédera ce matin au contre-interrogatoire de l'ancien directeur du FBI, M. Patrick Gray, qu'elle avait entendu la semaine dernière. Le témoignage de M. Gray devrait être suivi de celui de M. Richard Kleindstein, ancien procureur



Eugene Whelan

Le Commonwealth

L'OUA réclame l'emploi de la force contre la Rhodésie

par Claude Lemelin

Le secrétariat général de l'Organisation pour l'unité africaine a demandé à tous les gouvernements du Commonwealth qui participent à la conférence d'Ottawa de faire pression sur le gouvernement britannique pour que celui-ci assume ses responsabilités devant le problème posé par la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie, par le régime minoritaire blanc d'Ian Smith.

Le communiqué de l'OUA, publié samedi au siège de l'organisation, à Addis Abeba, sera certainement évoqué aujourd'hui, alors que les représentants des 32 Etats du Commonwealth termineront leur tour d'horizon des affaires internationales et aborderont les relations politiques et économiques entre pays du Commonwealth. Ce communiqué rappelle que le gouvernement britannique se porte politiquement et moralement responsable de l'indépendance rhodésienne et qu'il doit par conséquent empêcher la minorité blanche du pays de "ravir les droits fondamentaux de la majorité africaine de ce pays".

"Seule l'utilisation de la force ramènera la légalité en Rhodésie", poursuit le communiqué, qui demande d'obtenir l'indépendance par la force et de faire connaître publiquement son soutien aux combattants africains". Enfin, l'OUA demande aux Etats membres du Commonwealth d'aider matériellement et politiquement les mouvements de libération qui luttent pour l'indépendance du peuple Zimbabwe.

Cette proposition, si elle est avancée par un membre africain du Commonwealth, se heurtera presque certainement à l'opposition d'autres membres, dont la Grande-Bretagne et le Canada. En effet, tout comme son prédécesseur, M. Wilson, le premier ministre Edward Heath mise toujours sur des "négociations" qui se poursuivent depuis plus de huit ans pour arrêter un compromis politique avec le régime Smith qui sauvegarderait les intérêts

de la majorité noire et garantirait une évolution progressive vers l'égalité constitutionnelle entre les deux communautés raciales. Entre-temps, Londres a pris l'initiative d'obtenir de l'ONU l'imposition d'un blocus économique, contre son ex-colonie, dont l'efficacité est sérieusement compromise par la complaisance de l'Afrique du Sud et des autorités coloniales portugaises des territoires limitrophes de l'Angola et de la Mozambique.

Pour ce qui est du Canada, son ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, déclarait encore vendredi que le gouvernement Trudeau mise toujours sur une liquidation pacifique des régimes coloniaux ou racistes de l'Afrique Australe et que, par conséquent, il n'appuie pas les mouvements de libération autochtones.

Le militantisme affiché par l'OUA, en pleine conférence du Commonwealth, fait contraste avec la cordialité et la sérénité des rapports entre chefs de gouvernement participants, lesquels se sont reposés et divertis en fin de se-

Voir page 7: L'OUA réclame

L'Art Culinaire
au Restaurant

Chez Vito

Pour une soirée intime,
le charme et le romantisme
du restaurant Italien

CHEZ VITO

Tél. 735-3623

5412 Côte des Neiges

Montréal

Bombardements US au Cambodge

La Cour suprême donne raison à la Maison-Blanche

WASHINGTON (d'après Reuter et l'AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, a révélé samedi que les troupes gouvernementales khmères abandonneraient la plupart de leurs positions avancées le 15 août prochain alors que seront interrompus les bombardements d'appui de l'aviation américaine.

M. Rogers a divulgué l'existence de ces plans de repli et les projets américains d'aide accélérée en matière d'équipements militaires, dans un affidavit qu'il a fait parvenir aux neuf juges de la Cour suprême américaine qui a été saisie d'une demande visant à renverser la décision du juge William Douglas, qui avait décidé plus tôt dans la journée, d'interdire sur-le-champ tous les bombardements américains au Cambodge.

Tous les autres juges de la plus haute cour des Etats-Unis devaient finale-

ment se rendre à la position gouvernementale et renverser la décision de leur confrère rendue le matin même.

Dans son affidavit, M. Rogers explique que l'arrêt des bombardements américains nécessitera un réaménagement complet des troupes gouvernementales khmères à travers le pays. Celles-ci devront se replier sur des positions plus sûres, passibles d'être ravitaillées.

M. Rogers a fait valoir devant la Cour suprême qu'un arrêt des bombardements d'ici le 15 août rendrait inopérants tous les plans de logistique auxquels travaillent de nombreux experts américains et cambodgiens.

En juillet, Mme Elizabeth Holtzman, représentante démocrate de l'Etat de New York, et quatre aviateurs avaient déposé une plainte devant un magistrat fédéral de New York, lui demandant de faire arrêter les bombardements, qui allaient à l'encontre de la Constitution, étant donné que le Congrès américain n'avait pas fait de déclaration de guerre.

Le juge fédéral ordonna la cessation des raids pour le 27 juillet. Le gouvernement fit appel à une cour supérieure qui demanda à réfléchir. Les plai-

gnants s'adressèrent alors au juge Thurgood Marshall de la Cour suprême pour qu'il rende une décision.

Mercredi, M. Marshall déclarait qu'il ne pouvait prendre à lui tout seul une décision de cette nature et soutenait donc la position de la Cour d'appel, qui étudiait toujours l'affaire.

Les plaignants portèrent alors leur cas devant le juge Douglas, qui ordonna la cessation des bombardements, samedi matin. Le Pentagone poursuivait néanmoins ses opérations, pendant que le gouvernement s'adressait à la totalité de la Cour qui rejetait la décision de M. Douglas.

M. Nixon qui accusait vendredi le Congrès d'avoir abandonné "un ami", le Cambodge, a voulu cette fois avoir le dernier mot pour éviter d'avoir à interrompre les bombardements avant le 15 août et il a utilisé tous les moyens à sa disposition pour faire annuler la décision du juge Douglas, un des libéraux de longue date siégeant à la Cour suprême.

De son côté, le prince Norodom Sihanouk a déclaré hier que la date du 15 août, jour où théoriquement les bombardements américains devraient s'arrêter sur le Cambodge, n'aurait

pas "une importance particulière" pour la résistance cambodgienne qui "continuera imperturbablement sa lutte jusqu'à la défaite totale et irréversible de tous ses ennemis".

Cette déclaration est contenue dans un télégramme adressé de Pyongyang au bureau de l'AFP de Pékin par le prince Sihanouk, et dans lequel le président du Front uni du Cambodge réaffirme "que ni Sihanouk ni le gouvernement royal d'Union nationale n'accepteront de négocier avec les troupes phnompenhoises ou avec qui ce soit".

Le président du FUNK a réfuté à ce sujet les déclarations récentes de M. Adam Malik, dans lesquelles le ministre indonésien des Affaires étrangères déclarait qu'il était "convaincu que le prince Sihanouk était désireux maintenant de répondre à une offre de négociation sur la paix".

Le prince Sihanouk a rejeté d'autant plus la déclaration de M. Adam Malik que l'Indonésie était "disposée à servir de médiateur au Cambodge." Le GRUNK et le FUNK ne permettront jamais que l'Indonésie de Suharto, qui est une complice notoire de l'impérialisme américain, se mêle des affaires

cambodgiennes", a déclaré le prince Sihanouk, qui a ajouté: "Le problème cambodgien sera résolu par les Cambodgiens seuls sans aucune ingérence étrangère".

Au Cambodge même, après trois jours de durs combats, les forces gouvernementales khmères ont réussi hier après-midi à reprendre le contrôle d'un important tronçon de la Route nationale n° 6, située de dix à vingt kilomètres de Phnom Penh, à annoncé hier soir le porte-parole du haut commandement khmer.

Appuyés par des escadrons de blindés et un soutien intense de l'aviation américaine, trois bataillons gouvernementaux ont dégagé cette route, qui reliait jadis Phnom Penh à Saigon, coupée depuis jeudi au kilomètre dix.

Par ailleurs, trois caches d'armes ont été découvertes à Phnom Penh et dans sa banlieue immédiate, apprenant de source proche de la police.

Ces caches contenaient notamment trois cents obus de bazooka B-41, des mines Claymore, quelques mitrailleuses de 30 et des fusils d'assaut chinois AK-47, ainsi que des rampes de lancement pour roquette de 107 mm.

Le père Arrupe:

"L'Eglise doit dénoncer les injustices"

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le père Pedro Arrupe, général des Jésuites, a souligné samedi que le devoir de l'Eglise est de dénoncer les injustices et de protéger ceux qui en sont les victimes.

Le général des Jésuites, qui est arrivé jeudi dernier à Rio de Janeiro pour rencontrer les Jésuites brésiliens, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'Eglise n'est pas un groupe politique et n'est pas liée à des groupes politiques. Pour cette raison, elle doit dénoncer les injustices là où elles se produisent.

Interrogé sur les relations entre l'Eglise et les gouvernements, le père Arrupe a souligné que les problèmes qui existaient parfois ne pouvaient être jugés de manière superficielle ni résolus sans que soient étudiées leurs origines et leurs causes.

Il a ajouté que l'Eglise, parce qu'elle défend la justice sociale, est accusée dans les pays occidentaux d'être de gauche et dans les pays socialistes d'être de droite.

Sommet arabe sur le pétrole?

PARIS (Reuter) — M. Mohammed Heykal, rédacteur en chef du quotidien égyptien Al-Ahram, prédit dans une interview publiée hier par la revue française L'Express qu'un sommet arabe se tiendra dans un proche avenir pour discuter de la production pétrolière.

"La demande de pétrole est maintenant supérieure à la production, et "ce pétrole nous est payé, non plus en dollars convertibles en or, mais en papier dévalué", a dit M. Heykal.

"Je pense qu'un sommet arabe sera convoqué très prochainement — c'est une information que je vous donne — et que le problème du pétrole sera au centre du débat", a dit M. Heykal.

Interrogé au sujet des ressources pétrolières libyennes, et du projet de fusion de l'Egypte et de la Libye, M. Heykal a dit que le chef de l'Etat libyen, le colonel Mouammar Khaddafi, "pense, à juste titre, que la richesse actuelle et temporaire de la Libye pourrait aider l'Egypte à créer un potentiel industriel et une agriculture, donc un Etat viable ou l'avenir des Libyens serait assuré".

"Sa préoccupation, c'est l'avenir économique de la Libye, et c'est d'ailleurs l'une des raisons qui le poussent à chercher l'union avec l'Egypte", a ajouté M. Heykal.

M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, a quitté dimanche Tel Aviv pour le Brésil et la Bolivie, où il effectuera des visites officielles. Il s'arrêtera à New York à l'aller et au retour, et a annoncé qu'il y rencontrera M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, sans préciser de date.

Répondant aux questions de journalistes à l'aéroport, M. Eban a dit qu'Israël n'accordait pas d'importance à l'ordre dans lequel M. Waldheim visiterait la Jordanie, l'Egypte et Israël, au cours de son voyage au Moyen-Orient, ceci n'ayant qu'un "caractère technique".



Alors que l'aéroport d'Athènes était victime hier d'un nouvel attentat palestinien, le leader de la résistance palestinienne et chef du Fatah, M. Yasser Arafat (à gauche) recevait les acclamations de la foule en compagnie de M. Hermann Axen, membre du politburo du Parti communiste est-allemand, à l'occasion du Festival mondial de la jeunesse qui se tient à Berlin-est.

Téléphoto AP

Les journaux chypriotes publient l'appel aux armes du général Grivas

NICOSIE (AFP) — Tous les journaux chypriotes-grecs ont publié hier une longue proclamation du général Grivas qui appelle le peuple chypriote à "lutter jusqu'à la fin, pour le salut de Chypre".

S'adressant au président chypriote, le général Grivas invite l'archevêque Makarios à accepter ses conditions pour prévenir le danger d'une guerre civile.

"Nous sommes déterminés à faire usage de tous les moyens en notre disposition", avertit le général Grivas qui ajoute: "Nous allons mener notre lutte à notre façon et nous la poursuivons jusqu'à jour où Chypre sera débarrassée de la dictature, et notre objectif national achevé. Ceci est mon ultime avertissement à Makarios".

Le général Grivas affirme que le mythe de sa maladie incurable a été inventé par l'archevêque Makarios et dé-

clare qu'il est "sain de corps et sur tout d'esprit, contrairement à d'autres personnes dont les actes sont inexplicables".

La proclamation du général Grivas, qui constitue un réquisitoire sans précédent contre l'archevêque Makarios, accuse le chef de l'Etat chypriote d'avoir provoqué la crise intercommunautaire en 1963 avec ses propositions pour la révision de la constitution chypriote; et il soutient que l'assassinat de l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Georgakis, était l'oeuvre d'hommes proches du président.

C'est la première fois depuis son retour à Chypre, en septembre 1971, que l'ancien chef de l'EOKA s'adresse au peuple chypriote en faisant le point de ses objectifs. "La voie de la violence, dit-il, m'a été imposée, ainsi qu'à mes partisans, par Makarios", qui a fait

importer secrètement, peu avant le retour du général dans l'île, des armes tchécoslovaques pour armer ses troupes.

Le général Grivas critique les procédés des négociations intercommunautaires qui n'ont pas abouti à un résultat positif et ont détérioré la position grecque. Il confirme pour la première fois officiellement qu'il avait eu en mars 1972 une rencontre secrète avec le président Makarios, au cours de laquelle il avait soumis un plan que l'archevêque aurait promis de mettre en pratique.

En conclusion, le général Grivas essaie de justifier l'activité terroriste en déclarant: "Il faut des gangsters pour affronter un archi-gangster".

La proclamation de Grivas est considérée par les observateurs politiques comme l'indication que la réconciliation entre le général et l'archevêque Makarios, devenus ennemis irréductibles, est maintenant impossible.

La lutte entre les deux hommes est entrée dans sa phase la plus critique et ne semble devoir se terminer que par l'élimination de l'un d'entre eux, sauf peut-être si Athènes intervenait vigoureusement.

Affaire Bouchiki
Pas de preuve
"formelle"
contre Israël

OSLO (AFP) — M. Dagfinn Vaarvik, ministre norvégien des Affaires étrangères, évoquant vendredi soir le meurtre du marocain Ahmed Bouchiki, a déclaré qu'il y a des indices permettant d'envisager un certain lien entre cette affaire et des responsables israéliens. Il a cependant ajouté que les autorités norvégiennes n'avaient pas la "preuve formelle" de relations entre les meurtriers et des officiels israéliens.

Le ministre a enfin indiqué que le gouvernement d'Oslo "n'envisage pas encore" de considérer comme persona non grata l'attaché d'ambassade israélien, M. Yigal Eyal, chez qui deux des suspects avaient été arrêtés.

D'autre part, M. Meir Rosenne, conseiller juridique au ministère israélien des Affaires étrangères, arrivé à Oslo, il y a neuf jours, n'a pas encore été autorisé à rencontrer les deux Israéliens arrêtés chez M. Eyal.

Par ailleurs, un commando du général Grivas a effectué peu avant minuit hier un raid contre l'émetteur-relais de la radio chypriote dans la région de Paphos, à l'extrémité occidentale de l'île, révèle un communiqué de la police publié à Nicosie.

Cette opération est la première effectuée par les troupes du général Grivas après le rejet par le président Makarios des conditions posées pour la libération du ministre de la Justice, M. Vakis, enlevé il y a dix jours.

Selon le communiqué, quatre hommes armés et masqués ont participé au raid contre le relais de la radio chypriote à Paphos où ils ont déposé des bombes après avoir neutralisé les gardes.

Un survivant de Wiriyamu fait le récit du massacre

LONDRES (d'après l'AFP et Reuter) — Le Sunday Times de Londres a rapporté hier le récit d'un jeune africain de 15 ans, Antonio, qui affirme avoir survécu au massacre de décembre dernier des habitants du village de Wiriyamu, au Mozambique, dont un religieux, le père Hastings, a le premier accusé les troupes portugaises, dans un article publié au mois de juillet. L'article est illustré par une photographie du jeune africain, qui porte à l'épaule une blessure par balle.

Le journal précise que le jeune Antonio a été entendu sur place le 25 juillet dernier par l'un de ses envoyés spéciaux. Ce dernier a été expulsé du Mozambique le lendemain de l'interview par les autorités portugaises, qui ont confisqué ses notes de son magnétophone.

Selon Antonio, les troupes portugaises ont rassemblé les habitants de Wiriyamu au centre du village avant d'ouvrir le feu sur eux. "Beaucoup d'entre nous sont tombés, a-t-il déclaré au journaliste du Sunday Times. J'ai été touché à l'épaule par une balle. Les soldats ont recouvert d'herbe ceux qui étaient tombés. J'étais parmi eux. Ils ont ensuite mis le feu à l'herbe. C'est à ce moment que j'ai réussi à m'échapper dans les fourrés".

Entrevus, deux missionnaires espagnols ayant exercé leur ministère au Mozambique, et dont les témoignages furent à l'origine, avec celui du père Hastings, des accusations de massacres portées contre les troupes portugaises dans ce territoire d'Afrique ont

critiqué les évêques catholiques qui ont gardé le silence sur ces faits.

Les pères Julio Mouré et Vincente Berenguer, qui tenaient vendredi une conférence de presse à Bruxelles, ont affirmé avoir transmis en temps voulu à leurs évêques les preuves justifiant leurs accusations. "Nous critiquons, ont-ils dit, la présence portugaise au Mozambique... mais nous critiquons également ceux de l'Eglise catholique qui sont restés silencieux".

Un autre missionnaire, le père Vic Nijs, 43 ans, de nationalité belge, déclare par ailleurs, dans une interview au journal flamand Belang van Limburg, que le massacre au village de Wiriyamu, où 400 personnes auraient été tuées par les soldats portugais, n'a pas été un cas isolé.

Il rapporte en détail un raid de représailles mené par les troupes portugaises contre des maquisards du Frelimo, raid dont il déclare avoir eu connaissance de la bouche même d'un officier portugais.

"Par vengeance, dit-il, le capitaine d'une unité portugaise a mis le feu à un village et les femmes et les enfants ont été brûlés vifs".

Le père Nijs a séjourné treize ans au Mozambique, principalement dans la région de Tete où aurait eu lieu le massacre de Wiriyamu.

Par ailleurs, dans une déclaration publiée vendredi par le quotidien britannique The Times, l'ordre missionnaire des Pères Blancs, qui s'est retiré du Mozambique en 1971 après 25 ans de présence, accuse le Portugal de tortures et de répression à l'égard des indigènes africains.

Standard Oil sème l'émoi en Israël

TEL AVIV (AFP) — La presse, la télévision et la radio israéliennes ont consacré samedi d'abondants commentaires à une circulaire du président de la Standard Oil Company of California — 260.000 actionnaires, 40.000 travailleurs — leur recommandant d'oeuvrer "pour une politique plus équilibrée du gouvernement des Etats-Unis au Moyen-Orient, afin d'éviter que ne s'aggrave la crise de l'énergie".

Cette initiative de la compagnie pétrolière, qui vient au cinquième rang aux Etats-Unis avec un chiffre d'affaires de huit milliards de dollars, a provoqué une vive réaction dans les milieux juifs aux Etats-Unis.

Le correspondant à New-York de la radio israélienne a annoncé samedi que le judaïsme américain a lancé une campagne d'information dénonçant la tentative des milieux pétroliers américains d'influencer la politique étrangère américaine, au mépris des principes de la démocratie.

La radio a invité le gouvernement israélien à lancer à son tour une grande campagne d'information "pour combattre le mythe dangereux selon lequel le conflit israélo-arabe serait à l'origine de la crise d'énergie dont sont menacés les Etats-Unis, et selon lequel il suffirait que Washington renonce à sa politique d'appui à Israël pour que le pétrole coule à flots".

Un expert des questions pétrolières a déclaré que les initiatives prises par la Standard Oil of California doivent être considérées comme la conséquence directe des pressions exercées par le Roi Fayçal sur les compagnies américaines qui font partie du groupe de l'Aramco. Reste à savoir, a-t-il dit, si ces compagnies ont été convaincues par le monarque saoudien, ou si elles se sont bornées à faire un "geste".

• Fleurs d'amour
• Fleurs de joie
• Fleurs d'amitié

"Lotus Noir"

FLORISTE

91, rue St-Jacques, Montréal
Montréal Tél. 381-1769
354 661-7756

PAESANO

Il ristorante italiano di Montréal

Notre élégant décor renouvelle et le raffinement de notre cuisine donnent un coquet unique aux réceptions de mariages, banquets et célébrations d'anniversaires.

5192, RUE CÔTE DES NEIGES

731-8221

"C'est dur de vivre au Québec" (Stanfield)

ROBERVAL (PC) — Le chef national du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, a goûté, une fois de plus en fin de semaine, à l'hospitalité des Québécois et a constaté sur place que ces derniers ne font pas les choses à moitié quand ils décident de s'amuser.

Invité par les organisateurs de la 19e Traversée internationale du lac Saint-Jean, à Roberval, le leader de l'Opposition aux Communes a été entraîné dans le tourbillon de ces festivités qui attirent chaque année des milliers de personnes. A un certain moment, alors qu'il déambulait dans la rue pour se rendre à l'hôtel de Ville de Péribonka prendre le petit déjeuner, à 6h30 hier matin, M. Stanfield n'a pu s'empêcher de remarquer en badinant que "c'est dur de vivre au Québec".

"Est-ce que les Québécois vivent toujours aussi intensément que cela?" a-t-il demandé, ajoutant: "C'est formidable."

M. Stanfield, qui en était à sa deuxième visite au Québec en moins d'un mois a été impressionné autant par le courage, la ténacité et la discipline des participants au marathon de nage que par la jovialité des Québécois.

"La performance de ces athlètes, a-t-il dit dans l'avion qui le ramenait à Ottawa, nous donne une bonne leçon de courage, de volonté et de détermination et c'est tout simplement fantastique de voir un tel spectacle."

Le chef conservateur, comme plusieurs centaines de personnes, s'est levé à quatre heures, dimanche matin, pour assister au départ de cette course de nage d'une longueur de 25 milles dans les eaux froides du lac Saint-Jean.

D'autres personnalités ont rehauté de leur présence le prestige de l'événement, notamment le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Claude Simard, et le fantaisiste Jacques Boulangier.

Mais celui qui a volé la vedette a été l'étoile des Jets de Winnipeg, de l'Association mondiale de hockey, Bobby Hull, qui a signé une foule d'autographes et a été acclamé partout.

"Ce qui m'a frappé davantage pendant ces deux jours, a dit encore M. Stanfield, c'est la jovialité, cette cordialité des gens qui se communique à tout le monde."

Le leader tory a eu le plaisir d'accueillir les participants de la Traversée à la fin de l'épreuve et de converser alors avec eux. Deux nageurs sont arrivés en même temps au terme du marathon, à Roberval, l'Egyptien Rachad et l'Argentin Horacio Iglesias.

M. Stanfield a serré la main de plusieurs citoyens, comme il s'applique à le faire depuis qu'il a commencé une série de tournées de fin de semaine au Québec.

Il aime à répéter qu'il tient à visiter les Québécois fréquemment non pas pour prononcer des discours, mais en vue de se faire connaître davantage et de tâcher de sensibiliser l'opinion publique à l'image du chef de l'Opposition.

M. Stanfield, de fait, avait amorcé sa nouvelle visite de trois jours au Québec par des arrêts à Trois-Rivières et au Lac-à-la-Tortue, une vingtaine de milles plus loin, vendredi.

Il a été reçu par une centaine de personnes à l'hôtel de ville de la cité de Lavolette, où le maire de l'endroit, M. Gilles Beaudoin, l'a présenté comme "un grand chef d'Etat".

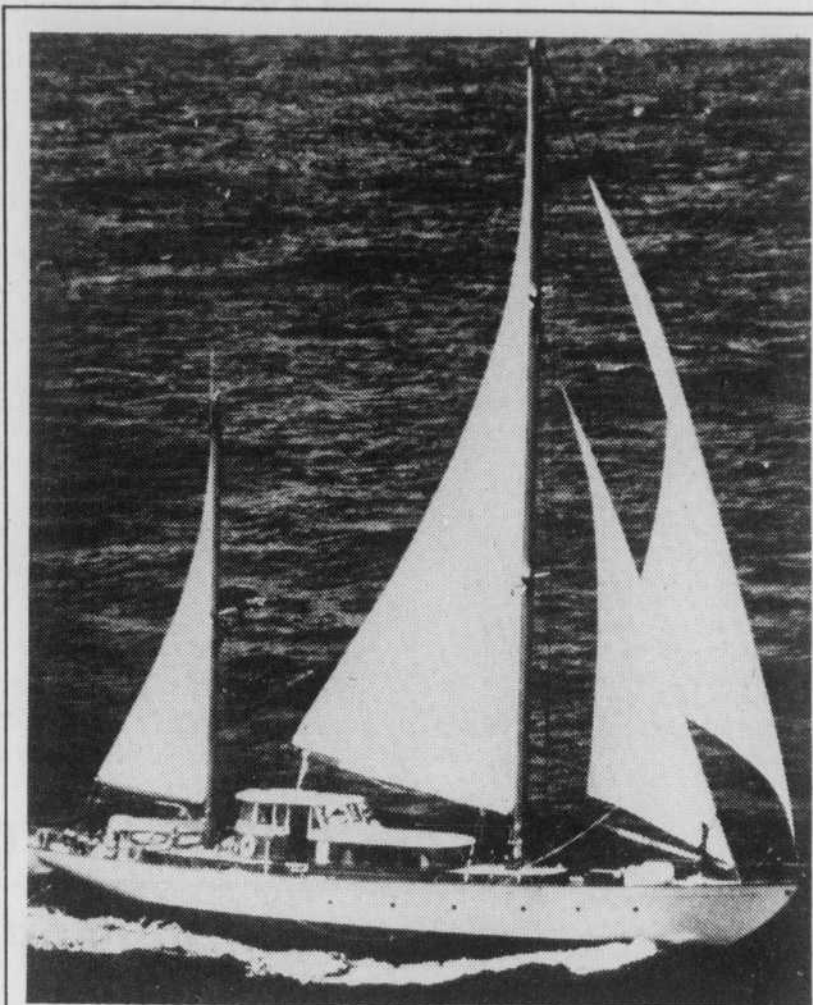
Aux deux endroits, M. Stanfield a prononcé de brèves allocutions, où il a dénoncé, notamment, "l'incurie du gouvernement Trudeau" face au problème de l'inflation.

Il a reproché au ministre des Finances, M. John Turner, de faire preuve d'une "suffisance honteuse" en proposant, comme celui-ci l'a fait la semaine dernière, à Washington, au Fonds monétaire international, de mener une étude universelle sur tous les aspects concernant la montée des prix.

Le chef de l'Opposition a réclamé plutôt "une action vigoureuse" de la part du gouvernement pour mater dans la mesure du possible la hausse constante du coût de la vie.

Ces attaques contre le parti ministériel ont constitué les seuls propos à saveur politique qu'a prononcés M. Stanfield au Québec.

Voir page 6: Au Québec



Le Sea Star of the Hebrides mouille à la marina de TdH

Depuis hier matin, et jusqu'à vendredi, le grand public peut visiter un beau voilier "ketch" de 90 pieds de longueur et de 94 tonnes qui est amarré à la marina de Terre des Hommes.

Ce navire, le Sea Star of the Hebrides, a quitté Londres le 25 juin dernier pour entreprendre un long périple de deux ans et demi et de 30.000 milles nautiques autour du monde. Montréal est la première escale.

Le voyage a pour but de faire connaître à travers le monde entier le projet humaniste des United World Colleges et de recueillir les fonds nécessaires à l'expansion de ce réseau encore restreint de maisons d'enseignement à vocation internationale.

Outre un personnel permanent de six personnes, l'équipage du voilier est d'ailleurs formé de plusieurs équipes de dix personnes qui se succéderont à chaque mois. Cet équipage temporaire est recruté parmi les 2000 anciens étudiants qui ont passé au premier des United World Colleges, depuis 1962. Ces étudiants représentent 43 pays, dont le Canada et le Québec.

Le but de ce projet est d'implanter dans tous les pays du monde un

de ces collèges qui travaillerait à briser les barrières entre les peuples et à promouvoir une meilleure compréhension. On espère ainsi créer un réseau d'anciens étudiants qui, avec le temps, pourraient promouvoir une meilleure fraternité.

Pendant longtemps, il n'y a eu qu'un seul de ces collèges, au Pays de Galles. Récemment, un autre a ouvert ses portes à Singapour et un troisième doit voir le jour à Vancouver en 1974.

Ces institutions cherchent à promouvoir la fraternité entre les peuples par le biais de l'éducation et du travail en commun. On tente donc de réunir des étudiants et des professeurs venant des horizons les plus divers pour leur permettre de découvrir leurs qualités respectives.

On insiste évidemment beaucoup sur les activités para-scolaires auxquelles on donne un aspect social très marqué: le premier collège a la responsabilité du sauvetage en mer sur une partie de la Manche, en plus de diriger une équipe de gardiens de plages-securistes, et une équipe de sauvetage pour alpinistes en détresse. Depuis 1962, ces diverses équipes ont sauvé la vie

Voir page 6: Le Sea Star

Le prix des aliments monterait moins vite d'ici la fin de 1973

TORONTO (d'après CP) — Le directeur des services économiques du ministère fédéral de l'Agriculture, M. Gerry Trant, admet que les prix à l'alimentation vont continuer d'augmenter jusqu'à la fin de l'année, mais non au rythme des douze derniers mois.

Cette réconfortante prophétie est l'objet d'une entrevue avec un quotidien torontois, dans lequel M. Trant prédit que les hausses "modérées" dans la production agricole domestique et internationale vont tempérer quelque peu la hausse des prix des aliments.

Ainsi on s'attend que la hausse dans la production du cheptel et dans les récoltes, dépassera la moyenne de 2,25% observée au Canada depuis 1935.

Mais M. Trant a prévenu les consommateurs contre tout excès d'enthousiasme.

En effet, les prix des aliments ont connu une augmentation de 16,7% depuis juin 1972.

L'économiste dispense d'autre part les producteurs chez qui, dit-il, les coûts ont augmenté plus rapidement que les prix auxquels ils vendent leurs denrées.

Il attribue la hausse des prix à la pénurie des moulées, et à la rareté de la main-d'œuvre agricole, qui pousse les salaires à la hausse.

Cependant, sans que les grandes chaînes d'alimentation canadiennes aient décréte le rationnement de la viande, dans certains magasins de Toronto, vendredi, des clients n'ont pu obtenir à la fois que deux steaks par personne.

Un gérant de Dominion Stores s'est plaint de n'avoir reçu des entrepôts

la semaine dernière que la moitié de sa commande habituelle. Pourtant, un autre gérant pour la même chaîne affirme avoir reçu — et vendu — tout ce que ses frigos pouvaient contenir. A Oakville, un boucher limitait ses ventes de poulets à deux par personne.

Comme à Montréal, Toronto assiste à une ruée sur les congélateurs. Les ventes ont jusqu'à triplé pour ces appareils tout de même assez coûteux dont la demande soudaine risque de provoquer d'ailleurs une hausse indirecte du prix des aliments qu'ils doivent contenir: en effet, si la tendance se maintient, les fabricants ne pourront plus suffire à la demande, et le prix des congélateurs va augmenter comme tout le reste. En outre, une pénurie d'acier menace les manufacturiers.

Le village olympique de Munich est devenu un village-fantôme

MUNICH (d'après AP) — Le village olympique de Munich est à ce point inhabité que le train qui le relie au centre-ville ne s'y arrête plus, faute de passagers.

La plupart des appartements qui, il y a un an, abritaient quelque 12.000 athlètes venus du monde entier sont aujourd'hui vides. Il ne reste plus que des casemates et du béton, disent les critiques de l'aménagement.

On attribue la situation au prix élevé des unités d'habitation. Pour le prix demandé, souligne-t-on, la clientèle éventuelle ne désire plus de luxe ou se plaint de la distance à parcourir jusqu'à la ville.

A l'exception d'un groupe de 1.100 logements à loyer modique mis à la disposition des étudiants (dans l'ancien secteur des femmes), le village principal est pratiquement vide.

Les touristes se font nombreux cependant au 31 rue Gonnally, lieu tragique où 11 athlètes israéliens perdirent la vie aux mains des terroristes arabes. Une plaque portant des inscriptions en hébreu et en allemand rappelle le drame qui s'y déroula. Personne ne peut entrer, aussi les touristes se contentent-ils d'aller et venir devant la maison, de regarder à travers les fenêtres et de prendre des photos.

D'aucuns prétendent que l'ombre de la mort qui, ici, a brisé l'esprit des Jeux a éloigné également les successeurs éventuels des athlètes dans le village.

Quant aux athlètes eux-mêmes, plusieurs de ceux qui ont eu l'occasion d'y retourner ne l'ont pas fait. Ainsi, Willye White, membre de l'équipe d'athlétisme des Etats-Unis qui, récemment, faisait la lutte à l'Allemagne de

l'Ouest, dans le grand stade olympique, a déclaré qu'elle n'était pas retournée au village. "J'y ai passé trop d'heures tragiques, je ne veux pas le voir. Et personne de ma connaissance n'y est allé", a-t-elle répondu aux journalistes qui l'interrogeaient.

Si le village principal est désert, la section réservée aux journalistes, par contre, est presque remplie à capacité. Il s'agit ici d'immeubles à plusieurs étages, bien aménagés et abondamment éclairés.

D'autre part, l'assistance aux événements sportifs de qualité qui se déroulent dans le grand stade ou dans les salles de natation et de gymnastique est restée jusqu'ici en-deçà de ce qu'on attendait. Ce qui pose, dans les circonstances, la question de savoir si une ville de deux millions d'habitants est en mesure de soutenir un aussi large éventail d'activités sportives.

Le conseiller Robert a des questions à poser au maire sur le directeur Saulnier

Le conseiller Paul-Emile Robert, un des trois représentants du quartier Ahuntsic à l'hôtel de ville de Montréal et l'un des plus anciens membres du Parti civique veut amener le maire Drapeau à rompre le mutisme qu'il

affiche depuis longtemps au sujet du directeur de la police Jean-Jacques Saulnier.

Selon le directeur du Parc Olympique, M. Werner Goehner, le coût de l'entretien des grandes installations de sport devrait dépasser de \$3 à 4,3 millions annuellement le montant des revenus escomptés. Le gouvernement ouest-allemand a prévu des crédits de \$60 millions aux fins de l'entretien pour les 15 à 18 prochaines années. Après cette période, c'est la ville de Munich qui devra assumer les frais.

A ceux qui critiquent le coût élevé de la tenue des Jeux et du maintien des installations après-coup, Goehner déclare que, sans cet événement, il n'aurait pas été possible d'entreprendre des travaux aussi indispensables que le prolongement du métro et l'expansion du réseau routier.

Lacroix doute des conclusions du coroner sur la mort de Laporte mais les accepte

Le whip du Parti libéral, M. Louis-Philippe Lacroix, a confié à son chef, M. Robert Bourassa, ses doutes sur les conclusions du coroner concernant la mort de Pierre Laporte.

C'est à l'occasion d'un caucus des députés, a précisé M. Lacroix, qu'il lui a été entretenu sur les circonstances entourant l'assassinat du ministre libéral. Le député des Îles-de-la-Madeleine dit douter que ce soit une petite chaîne qui ait causé la mort de M. Laporte. Et c'est cet aspect du rapport du coroner qui l'a amené à exprimer son scepticisme au chef du gouvernement.

Réconforté par M. Bourassa qui l'a assuré que "c'était le vrai rapport", M. Lacroix est d'avis que c'est préférable d'accepter cette version et il souhaite que cessent toutes ces hypothèses sur la mort de Pierre Laporte. "Il y a des choses invraisemblables qui se produisent, mais ça c'est pas moi qui vais refaire l'histoire."

Ceci dit, M. Lacroix a surtout voulu faire une mise au point sur des propos

que lui attribuaient le "Toronto Star" et le "Journal de Montréal" dans leur édition de jeudi. Le député libéral affirme n'avoir jamais parlé à des journalistes d'une lettre non encore publiée et qui contiendrait l'expression "bras droit" que M. Laporte aurait utilisé pour indiquer qu'il se trouvait prisonnier rue Armstrong. A ces deux journalistes, M. Lacroix soutient avoir même émis l'opinion que c'était farfelu de chercher des codes dans les lettres de Pierre Laporte. "Je ne crois pas un iota des articles du Toronto Star."

Pour sa part, le journaliste Robert McKenzie, du "Star" de Toronto, dont M. Lacroix vantait la veille l'honnêteté, jure avoir eu mercredi un entretien d'au moins trente minutes avec le député des Îles-de-la-Madeleine. En soulignant que plusieurs points de la négation de M. Lacroix coïncident avec les propos que lui attribuent le "Toronto Star", M. McKenzie croit qu'il se trahit. A titre d'exemple, M. McKenzie fait observer que son article de jeudi fait état de

l'entretien de M. Lacroix avec M. Bourassa concernant le rapport du coroner.

Mais selon le député Lacroix, les journalistes lui en veulent. Et il ne se fait pas d'illusions. Il rappelle encore que l'autre jour un reporter de Télé-métropole lui avait fait dire qu'il avait demandé une reouverture de l'enquête du coroner. Or, M. Lacroix réitère qu'il fut strictement question de la petite

Shell augmente ses prix

TORONTO (PC) — La compagnie Shell Canada Ltd. a annoncé que, dès aujourd'hui, elle augmentait de deux cents le gallon, et ce à l'est de la vallée de l'Outaouais, les prix de son essence, de son huile diesel et de son carburant d'aviation.

Mardi dernier, Imperial Oil Ltd., qui d'ordinaire marque le pas dans les questions d'augmentation, avait annoncé une hausse du même ordre.

chaînette. En conclusion, le whip en chef du Parti libéral croit que "l'on essaie d'attiser un feu qui n'existe pas".

A cet égard, M. Lacroix trouve pour le moins louche que des gens se prononcent et se prétendent "les amis de Pierre Laporte" en conservant l'anonymat. "Êtes-vous capable de les identifier? Moi, mes amis, débarrassez-m'en."

La compagnie Shell a annoncé également qu'elle augmentait de 1,8 cents le gallon le prix de son huile à four-neau et de huit dixièmes de cent le gallon celui de son huile à chauffage.

Ces hausses, tant pour la Shell que pour l'Imperial Oil, n'ont d'effet qu'à l'est de la ligne de démarcation de l'énergie tracée par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire dans les provinces maritimes, dans le Québec, et dans une partie de l'est ontarien.

La saison touristique rappelle le bon temps de l'Expo 67

par Gilbert Grand

La saison touristique au Québec s'annonce comme une des plus fructueuses depuis l'année de l'Expo. Il semble en effet que, le beau temps aidant, tout le monde se soit donné le mot pour venir visiter la province. Dans tous les magasins, restaurants et hôtels de Montréal, on enregistre des recettes record; l'optimisme règne partout, car d'habitude les ventes augmentent encore en août.

M. Benoît Bélanger, agent de liaison de l'Office du tourisme de Montréal, explique que cet afflux de touristes, commencé déjà en mai, résulte de la conjonction de divers facteurs, dont il est encore difficile maintenant de mesurer l'importance: "Il est certain que la baisse du dollar a rendu les voyages en Europe extrêmement onéreux pour les touristes américains, qui ont ainsi préféré voyager au Canada."

Même les réductions de carburant aux Etats-Unis n'ont pas eu les conséquences néfastes sur le tourisme que l'on craignait à Ottawa. Le nombre de

véhicules entrés au Canada en provenance des Etats-Unis a peut-être baissé, ce que les statistiques révèleront bientôt, mais celui des voyages organisés, des réservations par agences de voyages ne cesse de grimper. Et il suffit de se rendre à une station terminus de Greyhound, Murray Hills, Voyageur pour s'en persuader.

M. Bélanger rappelle également que le nom de Montréal attire toujours plus de visiteurs étrangers, grâce à l'effacement promotion des offices de tourisme canadiens, dans différentes villes d'Europe et d'Asie. Vu la prodigieuse expansion économique de leur pays, les touristes allemands et japonais présentent une clientèle potentielle assez prometteuse. Et M. Bélanger de noter que l'an dernier, quelque 100.000 Japonais ont voyagé aux Etats-Unis: "Il serait vraiment intéressant que ce nombre non-négligeable de touristes s'arrête aussi à Montréal."

Cet accroissement subit de l'industrie touristique, durant ces derniers mois,

est dû en partie aux importants congrès qui se sont tenus à Montréal — comme celui des Kiwanis International, qui a attiré 25.000 délégués et celui des Témoins de Jéhovah, 20.000 participants. A l'Office des congrès et des visiteurs de Montréal, un porte-parole annonce que, sur les 286 congrès que Montréal recevra cette année, les 161 qui ont déjà eu lieu, ont attiré près de 100.000 participants. Soit une moyenne de 600 par congrès. (L'an dernier, l'assistance moyenne n'était que de 480.)

"Pour nous, chaque année s'annonce meilleure, en raison de la publicité et du renom de Montréal qui ne cesse de s'accroître", ajoute-t-il. Il précise qu'un délégué passe en moyenne 3,5 jours à Montréal et qu'il y dépense \$44 par jour. Si l'on veut profiter pleinement de cette forme de tourisme, la construction d'un véritable centre de congrès ne peut être différée longtemps encore. estime-t-on à l'Office des congrès et des visiteurs. Cet organisme souhaite la réalisation d'un palais de deux ou trois étages, comprenant un

hall qui pourrait recevoir quelque 10.000 personnes assises.

A l'Association des hôtels de Montréal, on ne cache pas non plus sa satisfaction. Un porte-parole qualifie la présente saison touristique "d'excellente". La majorité des établissements affichent complet et les recettes s'annoncent d'emblée supérieures à celles de l'an dernier. Ce porte-parole fait remarquer que le beau temps a allongé la durée moyenne de séjour, qui d'habitude est de trois jours et deux nuits. La hausse des produits alimentaires canadiens, qui s'est également répercutée sur les prix dans les restaurants, ne semble pas avoir trop affecté le touriste américain, habitué qu'il est au prix prohibitif de la viande dans son pays.

Même son de cloche à l'Association provinciale des restaurateurs du Québec: alors que la saison estivale 72 avait été bonne, sans plus, celle de 73 voit un taux d'occupation des établissements assez exceptionnel, qu'on n'avait pas connu depuis l'année de l'Expo. "Le phénomène

est surtout sensible dans le centre-ville et aux abords des principales artères qui mènent à la métropole", dit un porte-parole des restaurateurs.

Dans ce tableau rose, on ne saurait oublier les caisses enregistrees des grands magasins, comme celles des petites boutiques, qui fonctionnent à plein rendement. Car cette année, le touriste a de l'argent en masse et le dépense sans compter. M. Jacques Berthiaume, directeur du Conseil canadien de commerce de détail, reconnaît que la saison se présente "excessivement bien depuis mai déjà". Même les débits de tabac et marchands de souvenirs enregistrent des chiffres d'affaires records, la baisse du dollar américain en étant peut-être la cause. Le même accroissement des ventes s'est fait aussi sentir dans les grands magasins de la rue Sainte-Catherine, sans toutefois qu'on puisse vraiment le chiffrer maintenant.

Le service de presse de Terre des Hommes se plaît à annoncer que, jusqu'au 29 juillet, 869.814 visiteurs avaient déjà parcouru les divers pavillons et ex-

positions. TdH reçoit en moyenne 25.000 visiteurs par jour en semaine, et de 35.000 à 45.000 les weekends, le record de 51.720 ayant été atteint le 1er juillet. M. Robert Valcourt annonce qu'à la Ronde, on attendait sous peu le millionième visiteur et que d'ici la fermeture en septembre, plus d'un million et demi de personnes auront pénétré à la Ronde, soit une affluence bien supérieure à celle de 1971 et 1972. Les concessionnaires et propriétaires de boutiques à TdH ne cachent pas leur pessimisme, à la fin du mois de juin, devant les recettes assez maigres. Mais depuis juillet, les touristes américains affluent à la Ronde et l'on a retrouvé le sourire.

A la lecture de ces chiffres remplis d'optimisme, on en vient même à se demander comment on a pu loger tout ce monde dans les quelque 71.827 chambres recensées par le Bureau de la statistique du Québec. Aussi ne s'étonne-t-on guère lorsque l'Association des terrains de camping du Québec annonce que tous les terrains et emplacements de

Voir page 6: La saison

des idées

des événements

des hommes

L'affaire Jentel

Condamné pour la défense des pauvres d'Amazonie

par Mgr PEDRE CASALDALIGA

En ma qualité d'évêque de la prélature de Sao Félix, sur le territoire de laquelle se trouve la paroisse de Santa Terezinha dont le curé est le P. François Jentel, j'ai le devoir et l'honneur de porter à la connaissance de l'opinion publique la véritable dimension des événements ayant trait au procès et à la condamnation du P. François et rapportés de façon précaire par la presse nationale.

Le 28 mai dernier, au Tribunal militaire de la 9e circonscription militaire, dont le siège est à Campo Grande, Mato Grosso, a eu lieu le jugement du P. François Jacques Jentel et du gérant de la Société d'élevage CODEARA, M. José Norberto Silveira, tous deux accusés d'avoir enfreint l'article 39, paragraphes III et IV de la Loi de sécurité nationale. Faisaient partie du Conseil de justice militaire les officiers de l'Armée dont les noms suivent: comme président, le commandant José Maciel de Moura, et comme juges, les lieutenants Luiz Gonzaga Quilao, José Luiz da Silva et Eduardo Tavares Maciel; ainsi que le juge auditeur M. Plinio Barbosa Martins. A occupé la charge de procureur militaire, M. Flavio Benjamin C. de Andrade.

Ont assuré la défense du P. François Jentel: maître Heleodoro Claudio Frago, juriste de Rio de Janeiro et titulaire de

la chaire de Droit à la Faculté Candido Mendes, accrédité pour cette tâche par les organismes pontificaux internationaux de "Justice et Paix", "Cor Unum" et "Pax"; l'avocat de Campo Grande, maître Nelson Trad. Ont servi d'avocats de la défense pour M. Silveira, MM. Olympio Jayme, de Goiânia, et Higa Nabukatsu, de Campo Grande.

Sur décision unanime du Conseil militaire, le gérant

son à la caserne du 2e bataillon de police militaire de Campo Grande.

Personnellement, j'ai de sérieux motifs de croire que, avec ou sans recours à l'instance supérieure, le P. Jentel peut être un beau matin embarqué à destination de la France sur décret présidentiel d'expulsion sommaire. En cet instant que traverse le pays, nous savons aussi, nous tous qui essayons de garder

et les plus hautes autorités du Gouvernement fédéral.

Et nous avons très vivement conscience que les principales victimes de ce procès en pseudo-justice sont celles de l'Amazonie légale: les Indiens, les petits cultivateurs et les travailleurs agricoles en faveur desquels le Père Jentel se sacrifie depuis près de vingt ans au point de connaître la prison — de même que, dans d'autres régions du pays, les victimes-frères sont les intellectuels, les hommes de science, les éducateurs, les hommes d'Eglise, les étudiants, les ouvriers et les paysans, anonymes ou connus, ainsi que la grande majorité silencieuse du peuple qui n'a d'autre voix et d'autres revenus que la publicité officielle.

La comédie que représente ce procès est un épisode supplémentaire de la constante dégradation par laquelle passe la justice au Brésil depuis quelques années, et qui se traduit par la suppression des garanties individuelles et des libertés publiques, la censure des moyens de communication, les violations de domicile, les arrestations et les condamnations arbitraires, la torture physique et morale, les séquestrations et les assassinats cyniquement qualifiés d'accidents. C'est là une insulte flagrante et violente à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont nous

commémorons le 25e anniversaire de façon particulièrement tragique.

Grâce aux informations qui parviennent quelquefois à percer le mur de la censure de la presse et grâce aux publications internationales, l'opinion publique est suffisamment informée de ce qui se passe dans le village de Santa Terezinha, au nord du Mato Grosso, et à des degrés différents, dans le reste de l'Amazonie légale, concernant les petits cultivateurs du lieu.

La cause que défendait le P. Jentel — la terre aux petits cultivateurs qui sont les défricheurs légitimes de l'Amazonie — était d'une évidence tellement claire qu'elle a été l'occasion de la signature par le président de la République du décret-loi no 70430 du 17 avril 1972.

Il y a plus d'un an que le procès d'expulsion du P. Jentel se traîne sans qu'il aboutisse à une conclusion, jusque dans les juridictions fédérales, avant même qu'il ait débuté le procès militaire de Campo Grande. Une sentence de condamnation était ainsi en quelque sorte déjà décriée depuis plus d'un an dans les antichambres du pouvoir. Le ministre de la Justice, M. Alfredo Buzaid, avait fait savoir de façon catégorique au Nonce apostolique du Brésil, à l'époque Mgr Umberto Mozzoni, que: ou bien le P. Jentel quittait volontairement le pays,

ou bien nous le renverrions. Effectivement, par le biais du Nonce en personne et de l'Ambassade de France, on a essayé de convaincre le P. Jentel de sortir du Brésil.

Le 27 courant, veille du jugement, nous avons eu l'occasion supplémentaire d'apporter quelques détails sur cette sentence pré-fabriquée: l'arrivée injustifiée de deux procureurs de Rio de Janeiro, munis d'instruction émanant des instances supérieures, qui se sont réunis avant le jugement avec les quatre juges militaires; les pressions faites par des militaires sur maître Nelson Trad, avocat du P. Jentel; la tentative du nouveau juge auditeur de Campo Grande pour remplacer, avant le jugement, M. Plinio Barbosa Martins, juge auditeur en poste pour le procès, en essayant de façon illégale de l'empêcher de mener à terme le procès qu'il suivait depuis le début; le commentaire de l'avocat Olympio Jayme, au cours d'une conversation dans l'ascenseur de l'Hôtel Campo Grande avec le gérant de la CODEARA, M. Silveira: "les militaires font très fortement pression..."

Lors du jugement, le servilement — fait de peur et d'intérêt — des accusateurs se voyait clairement, en particulier chez le procureur, M. Flavio Benjamin C. de Andrade, et l'avocat, maître Olympio Jayme, à travers leur démagogie patriotico-religieuse et l'agressivité dont ils faisaient preuve envers le P. Jentel et les soi-disants prétentions d'une certaine "aile de l'Eglise".

Les arguments essentiels de l'accusation se sont appuyés sur la déposition remplie d'a priori du commandant Euro, le chef actuel de la Police militaire du Mato Grosso, lequel passant pratiquement par-dessus la personne de l'accusé, s'en est pris de façon dogmatique à l'évêque de Sao Félix et à d'autres prêtres et laïcs de la Prélature. Les arguments ont été également basés sur les dépositions, recueillies sous la contrainte, de trois habitants de Santa Terezinha arrêtés sans motif lors du conflit du 3 mars 1972. L'un de ces témoins a déclaré plus tard qu'il s'est vu refuser toute explication et qu'il n'avait même pas compris les termes de la déposition qu'on lui avait attribuée.

L'acquiescement de M. Silveira, accusé de crime contre la sécurité nationale, et le transfert de son dossier judiciaire sous juridiction du tribunal de Barra do Garças, sont une preuve supplémentaire du caractère partial du procès. On connaît parfaitement, en effet, la vénalité de la justice et de la police de cette localité, en raison, en particulier, des liens du capitaine Joao Evangelista do Nascimento avec les intérêts et les "cadeaux" de la Codeara...

Au-delà de ce triste panorama qui entoure cet épisode d'une Justice bien mal qualifiée, le procès du P. Jentel est un nouveau témoignage d'une Eglise libre et fidèle à l'Evangile et au peuple; il est un nouveau cri d'Espérance et de Libération. La lettre écrite par le P. Jentel à son évêque de Pontoise en France, dans la salle même du Tribunal et aussitôt après l'annonce de la sentence, révèle de façon merveilleuse la dimension chrétienne de son attitude, en cet instant, au terme d'une lutte de vingt années.

"Campo Grande, le 28 mai 1973 (dans la salle du Tribunal).
Mgr A. Rousset, évêque de Pontoise.

"Cher André,
"Le procès de la Justice militaire du Campo Grande vient de finir. Comme nous nous y attendions, par les informations transmises dans les couloirs par nos avocats, nous savions que la sentence était pré-fabriquée.

"L'avocat est reparti à Rio de Janeiro avant même la lecture de la sentence.

"Je suis condamné à dix ans de prison pour atteinte à la sécurité nationale: voilà la justification officielle pour m'expulser, probablement au cours des prochains jours. Le principal accusé, cependant, est mon évêque. Mais comme le Gouvernement ne veut pas encore taper "aussi haut", par peur des réactions du peuple, je suis le bouc émissaire. C'est toute une attitude d'Eglise qui est ainsi directement attaquée par les militaires, francs-maçons et autres..."

"Je pense surtout à notre peuple qui va se sentir directement atteint par cette condamnation.
"Les autres prêtres, brésiliens ou espagnols, sont probablement, à l'heure actuelle, plus menacés que moi. C'est l'Eglise qui vit, qui marche, qui souffre et qui porte témoignage sur les pas du Christ.

"Avec mon abraço.
FRANÇOIS

"Avec toute l'amitié de mon évêque espagnol, Pedro Casaldaliga".

Une heure avant le jugement, le P. Jentel et moi-même avons concélébré l'Eucharistie, pour incorporer au sacrifice libérateur du Christ ce nouveau sacrifice d'un de ses ministres et de son peuple. Et nous avons choisi comme textes pour la lecture de la Parole de Dieu des passages du chapitre 5 de la 1ère lettre de saint Paul aux Corinthiens et des chapitres 15 et 16 de l'Evangile de Jean. Comme action de grâce après la communion, les béatitudes de saint Matthieu, au chapitre 5.

"Quant à moi, il m'importe peu d'être jugé par vous ou par un juge humain. C'est le Seigneur qui me juge".
"Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. On vous exclura des synagogues. L'heure vient même où qui vous tuera estimera rendre un service à Dieu".
"Heureux êtes-vous si l'on vous insulte, si l'on vous persécute et si l'on vous calomnie de toutes manières à cause de moi. Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux; c'est bien ainsi qu'on a persécuté les prophètes, vos devanciers".

Avec le P. Jentel prisonnier à la caserne de la Police militaire de Campo Grande, l'humble Eglise de Sao Félix persécutée au cœur de l'Amazonie légale, avec tous les chrétiens et tous les gens à l'esprit libre, au Brésil comme dans le monde entier, nous continuerons avec plus de risque et plus d'application de soutenir la cause de l'Evangile qui est la libération totale de l'homme, de tous les hommes.

LIBRE OPINION

Le cerveau et l'utopie du bilinguisme

par FERNAND POIRIER, neurologue

Le langage est un attribut de l'être humain dans ce qu'il y a de plus évolué et de plus spécifique.

Les langues indo-européennes, comme le français, qui nous intéressent, tirent leur origine lointaine du grognement des singes, suivi du guttural des hominiens (2), ainsi de suite.

Il est ridicule de considérer la multiplication des langues comme un acte de vengeance de la part des dieux, ainsi que voudrait nous le faire croire le mythe de la Tour de Babel, ou encore comme un désastre pour l'humanité. Bien au contraire, il

faut voir dans l'éclosion des langues un signe de vitalité humaine extraordinaire; tout comme il faut voir dans la variété des espèces du règne végétal ou animal le témoignage d'une fécondité sans borne.

A chaque fleur, son arôme; à chaque animal, ses aptitudes; à chaque peuple, sa langue.

Chaque langue a été, de ses origines à sa forme actuelle, le fruit d'un long cheminement, et chacune apporte son concours original et enrichissant au concert des peuples.

Chaque peuple s'identifie

par la langue qui exprime la réalité qui lui est propre et il ne s'épanouit qu'en autant qu'il s'exprime à travers elle.

Chacune des langues modernes (française, italienne, anglaise, espagnole, ou autres) englobe toute la réalité des activités humaines, quelles qu'elles soient; elle est complète en elle-même et n'a aucunement besoin des apports d'une autre langue.

Le recours à une langue "seconde" ne peut être considéré que comme une forme de radotage ou encore un pis-aller pour peuple handicapé, tronqué, incomplet.

qu'un jeune cerveau est plus apte à apprendre une langue seconde.

Mais le problème n'est pas de savoir si un enfant a plus de facilité à apprendre une langue autre que la sienne, mais bien de vérifier si c'est à son avantage. Or, tel n'est pas le cas.

L'important n'est pas d'abuser de la flexibilité du cerveau d'un enfant, mais plutôt de l'utiliser aux fins de son épanouissement personnel, à lui.

La maîtrise d'une langue nécessite de nombreuses années, toute une vie, même. Bien sûr, si l'on entend offrir à un enfant un outil dont il n'aura à se servir qu'à des fins économiques (8) ou domestiques élémentaires, on peut commencer à lui imposer une langue secondaire à 12 ans. Mais si on le prépare à une carrière qui fera époque, il serait préférable de ne lui enseigner une langue "seconde" qu'après la vingtième année, et encore.

L'essor d'une nation

Une langue n'a d'autre utilité que celle d'exprimer pleinement ce que l'on ressent, privé et collectivement. L'important n'est pas de marmonner plusieurs langues mais d'en posséder une à fond. Etre riche ce n'est pas d'avoir plusieurs comptes de banque chancelants, mais d'en avoir un bien garni.

Ce qu'on appelle "bilinguisme" n'est, en fait, qu'un exercice de traduction interne, soi-disant immédiate, qui accapare le cerveau pendant plusieurs millisecondes (et représente un gaspillage inouï), chaque fois qu'on utilise un mot d'une langue étrangère.

C'est pour cette raison qu'une personne victime d'une atteinte cérébrale, ou simplement fatiguée, retourne automatiquement à l'usage de sa langue première, ou laisse plus facilement percer l'accent de celle-ci, son mécanisme de traduction faisant alors défaut.

Le conflit des langues, à l'intérieur d'un même individu, en fait un être "demi-efficace" (7), qui se cherche, et qui est incapable d'une production artistique ou scientifique valable. Il en va des nations comme des individus.

Une langue, tant par ses origines que par son évolution, tend à développer le génie propre des individus et des peuples, de sorte que la valeur de leur message devient indissociable de celle-ci.

Mistral (8) a donné le meilleur de lui-même en provençal, Tagore (9), en Bengali; Goethe, en allemand... Ce qu'ils avaient à dire, ils l'ont exprimé dans leur langue; et c'est tant mieux pour eux, et pour nous.

Les franco-américains constituent un exemple désolant du manque de créativité et de

productivité d'une collectivité bâtarde, victime d'une dualité linguistique.

Par contre, nos chansonniers, cinéastes, et hommes de science, ont commencé, dès qu'ils se sont reconnus comme authentiquement québécois, à apporter leur contribution originale au monde des arts et des sciences. Et ils continueront à le faire en autant qu'ils seront en possession d'une langue vivante, dégagée de toute entrave psychologique, libérée de toute contrainte socio-économique avilissante.

Il importe donc de briser le carcan linguistique dans lequel se trouve le peuple québécois, si l'on veut qu'il se réalise pleinement, en tant que peuple adulte, normal.

Bilinguisme? être de raison (10); anachronisme (11) évident; régression anthropologique (12); utopie biologique; monstruosité pédagogique; "diglossie forcée" (13); supercherie politique.

1) L'homme et ses frères préhistoriques, avec leurs sons rauques, de la gorge.
2) Répétition inutile (fatigante, selon Larousse) des mêmes propos.

3) Associations objets-mots, qui s'emmagent dans la mémoire, et auxquelles on a, par la suite, recours pour s'exprimer, et même penser.

4) Partage entre deux tendances; exemple: un secrétaire m'annonce que dorénavant, les factures seront "en bilingue" (12).

5) Phasie — langage; dys — difficile; souffrant d'un symptôme neurologique.

6) Les porteurs d'eau de jadis, ou les porteurs de briques d'aujourd'hui.

7) Qualificatif que Robert Bourassa applique aux Franco-Américains.

8) Prix Nobel de littérature, 1904.

9) Prix Nobel de littérature, 1913.

10) Chose qui n'existe pas dans la réalité, mais seulement dans l'esprit (?) de certains. (St-Thomas).

11) Le fait de ne pas être de son temps, d'être attaché dans la pré-histoire, par exemple.

12) De l'homme, considéré comme un animal, raisonnable!

13) Obligation d'avoir (un cerveau et) deux... langues!

VÊTEMENTS FÉMININS

Importations françaises

SOLDE D'ÉTÉ

Robes: \$10, \$15 et plus
Soutiens-gorge: \$5
Maillots de bain: \$12 et \$15
Jupes longues: \$35

Appelez: Viviane
844-2738

LPS® AUTOMNE

Cours de Conversation en ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND

ÉCONOMISEZ 20%

en réservant avant le 31 août pour septembre, octobre, novembre.



Montréal
878-2821
Étage "F"

Place Bonaventure

Québec
529-0331
4e étage

500 E. Grande Allée

MOBY DICK'S
BAR - LOUNGE
Boissons - bières - etc.
CRUSTACES - POISSONS - CRABES - MOULES
Déjeuner - Dîner - Souper
Avant-midi - Après-midi
Le Pavillon de l'Atlantique
1454 rue Peel
1454 rue Peel
STATIONNEMENT
DE SOIR GRATUIT!
849-1368

Pourquoi acheter? Louez une voiture neuve telle que...

Olds Cutlass, Buick Regal,	
Chevy Monte Carlo	\$118 par mois
Pontiac Grand Prix	\$144 par mois
Buick Riviera ou Electra	\$147 par mois
Cadillac Coupe de Ville	\$165 par mois
Eldorado & Mark IV	LIVRAISON IMMÉDIATE

Toutes les voitures ci-haut mentionnées sont équipées d'un **SYSTÈME DE CLIMATISATION**, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, pneus à flanc blanc, Couvercles de roues spéciaux et vitres teintées.

• Premier 45,000 milles gratuit • 5¢ du mille additionnel
• Entretien et assurance non inclus • \$375, non remboursable et le 1er versement lors de la livraison • LOCATION NETTE, 36 mois •

Lorsque vous louerez votre première ou prochaine voiture, laissez-nous vous montrer notre plan de location.

Main Line Auto Leasing

La location "sur-le-champ"
Prenez le métro - Retournez en auto

3575 rue Berri, Montréal Au nord de Sherbrooke

Tél. 849-5381 Ouvert tous les jours Samedi jusqu'à midi

Cours de fine cuisine
Apprenez à finement cuisiner tous vos genres de repas.
Un cours par semaine, le jour ou le soir.
Démonstrations dégustations du 20 août au 10 septembre.
Pour recevoir brochure détaillée:
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
permis de culture personnelle du ministère de l'éducation
2015, RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL 107

hec
CERTIFICAT EN SCIENCES ADMINISTRATIVES
• comptabilité • gestion d'entreprise
• finance • gestion du personnel
• marketing • gestion publicitaire
À L'INTENTION:
• des détenteurs d'un diplôme d'études collégiales générales ou professionnelles, ou de l'équivalent
OU
• des personnes ayant 24 ans
OU
• des personnes possédant 2 années d'expérience dans l'entreprise
EN COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES:
C.A., Institut des Comptables Agréés de Québec • C.G.A., Association des Comptables Généraux Licenciés • R.I.A., Société des Comptables en Administration Industrielle de Québec • I.B.C., Institut des Banquiers Canadiens • C.I.M., Institut Canadien de Gestion • A.C.G.A., Association Canadienne de la Gestion des Achats • C.O.M.A.Q., Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec • Le Public-Club de Montréal
INSCRIPTIONS EN PERSONNE
Dates limites: du 13 au 24 août, de 14h.30 à 21h.
PROSPECTUS DISPONIBLES AU:
CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
Tél.: 343-4440
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal (250e)

suites
de la première
page

PIERRE LAPORTE

firmation au sujet d'une prétendue affaire de télégraphes sur la Rivière-Saint-James, selon Di Iorio et Côté. Il n'a été question d'une quelconque aide financière à Pierre Laporte.

Or, selon deux rapports spéciaux de la Gendarmerie royale du Canada, datés du 17 septembre 1970 et du 11 février 1971, signés par l'agent J.O.C. Vachon et le capitaine R. G. Lagimodière et contresignés par deux responsables de l'Unité nationale de renseignements criminels de la GRC à Montréal (dont le sergent d'état-major G. Houde), Nicola Di Iorio, Angelo Lanzani, Frank D'Asi et Romeo Buccini ont aidé financièrement Pierre Laporte avant la dernière élection.

Dans son rapport du 17 septembre 1970, le rapport Lagimodière écrit que le soir du 6 septembre 1970 une rencontre organisée par Frank D'Asi réunissait Nicola Di Iorio et René Gagnon, ex-candidat libéral dans le comté de Montréal-Saint-Jacques et actuel chef de cabinet du ministre de l'Immigration, M. Jean Berthelot.

Avant la dernière élection provinciale, écrit le rapport, Di Iorio, par l'intermédiaire de D'Asi, avait donné de l'argent pour aider la campagne électorale de Pierre Laporte. L'argent avait été donné à Jean Côté (P.P.S. no 104619) qui agissait comme assistant de Gagnon à ce moment-là. Il prévoyait qu'il pourrait obtenir des faveurs de Laporte si les libéraux étaient élus.

Cependant, rien n'indique dans les rapports de la GRC dont le DEVOR a pris connaissance, que D'Asi ait effectivement approché par l'un de ces individus et encore moins qu'il ait accepté les propositions que ceux-ci envisageaient de lui faire.

L'agent Vachon explique dans son rapport que D'Asi semblait croire que l'un d'eux devrait voir Madame Laporte et lui laisser entendre qu'elle aurait intérêt maintenant à faire des pressions en leur faveur auprès de MM. Bourassa ou Choquette.

Après la dernière élection provinciale, écrit le rapport, Di Iorio et D'Asi ont été très déçus quand ils ont vu que D'Asi n'avait obtenu de l'Immigration au lieu de ministre de la Justice, Jérôme Choquette.

«Depuis ce temps, cependant, il y a eu constamment des descentes policières tant par la police de Montréal que par la Sûreté du Québec dans les cabarets opérés par Di Iorio. La Régie des alcools tentait aussi d'annuler leurs permis, etc., ce qui avait comme conséquence que les hommes de paille chargés de l'exploitation des clubs de nuit étaient constamment devant les tribunaux, ce qui coûtait beaucoup d'argent à Di Iorio.

«Il se plaint à Côté sans obtenir toutefois satisfaction. Depuis quelque temps déjà, il tentait en vain d'obtenir une rencontre avec Gagnon. Finalement, Gagnon a accepté de rencontrer Di Iorio, dans la soirée du 6 septembre 1970.

Selon le rapport policier, «Gagnon a dit peu de chose à la réunion qui a duré presque une heure. Di Iorio a été très impressionné par la façon dont Gagnon a parlé, obéissant à des pressions politiques, le «harcelant». On avait engagé des procureurs spéciaux, etc. Les policiers effectuaient constamment des raids dans ces cabarets, ce qui chassait les clients. Il s'est aussi plaint longuement du fait que les fonctionnaires du revenu avaient accusé un club de fraude au gouvernement en se basant sur ce qu'il considérait être une technique. Cela concernait le montant de taxe payé à chaque service de boisson, etc. Une fraction de un pour cent était soustraite au gouvernement, ce qui au bout d'un certain temps, constituait une perte considérable.

«Ensuite, pendant dix minutes, Di Iorio n'a cessé de demander à Gagnon pourquoi est-ce qu'on fait tout ceci? Nous ne sommes pas de si mauvais gars, nous ne cherchons pas à briser la loi, nous voulons seulement être laissés en paix pour gérer un club de nuit à l'intérieur des limites de la loi, nous voulons seulement être laissés seuls, etc.»

«A plusieurs reprises pendant la conversation, Di Iorio a pris des tangentes et a fini par parler de ses expériences antérieures et de la politique «dans les années 40» mais le général de la rencontre était de demander à Gagnon de s'occuper de lui faire et de minimiser son rôle, en disant qu'il voulait seulement obéir à la loi et être laissés en paix, mais que la police l'empêchait de faire en faisant apparaître les choses «pires qu'elles ne l'étaient».

Lorsque Gagnon s'est levé pour partir, il a dit à Di Iorio, «Je vous le jure, je parlie» (référence probable à Laporte). Dans l'autre rapport, celui-ci en date du 11 février 1971 et signé par l'agent Vachon, il est dit que le 6 février 1971, Nicola Di Iorio, Frank D'Asi, Angelo Lanzani, et Romeo Buccini se rencontraient pour discuter des problèmes causés par les descentes de l'équipe de la montagne de la SQ au Blue Stripes Mountain Riders, une importante maison de jeu installée à Pierrefonds qui fut fermée par la suite par la SQ.

Au cours de la rencontre, Buccini fit part à ses compagnons «qu'il se personnellement à voir Madame Laporte» et que de ce Pierre Laporte pour lui offrir \$300 par semaine, celle-ci pourrait faire une démarche auprès du premier ministre du Québec pour faire passer la proposition. Madame Laporte n'aurait qu'à dire au premier ministre que ces personnes (D'Asi, Di Iorio, Lanzani et Buccini) ont aidé financièrement son mari avant la dernière élection.

Selon le rapport policier, D'Asi n'a pas dit si l'on considérait que c'était la une bonne idée. Toutefois, selon un autre rapport de l'agent Vachon, daté de ce 25 avril 1971, les quatre membres individuels se sont rencontrés à nouveau le 3 mars 1971 et, durant la réunion, D'Asi a fait état d'un entretien qu'il avait eu avec René Gagnon, à la suite duquel la proposition de Buccini prenait de la valeur.

Quant aux autres rapports de police du dossier Laporte, dont certains ont déjà été révélés le 5 juillet dernier par le DEVOR, en voici une liste et des résumés sommaires.

● Le 4 novembre 1969, Frank D'Asi rencontre Jean-Jacques Côté, un autre député libéral, pour lui parler de la campagne à la chefferie du Parti libéral du Québec. Ce comite était si l'agent Vachon, rue Sainte-Catherine, suite 1101.

● Le 4 décembre 1969, un rapport d'observation relate une réunion qui s'est tenue le 3 novembre précédent au Moise's Steak House, boulevard Saint-Laurent. Étaient présents à cette rencontre, Nicola Di Iorio, Frank D'Asi, Angelo Lanzani, Jean-Jacques Côté et René Gagnon. Selon la police, il semble que cette réunion avait pour but d'aider Laporte à l'aide financière pour la campagne électorale de Pierre Laporte.

● Le 21 novembre 1969, un autre rapport policier, vraisemblablement basé sur l'écoute électronique, fait état d'une conversation entre D'Asi et Di Iorio. Selon le document, D'Asi déclare à Di Iorio qu'il a dit à Côté ne pas avoir aimé ce qui était arrivé la semaine précédente (en l'occurrence la publication du rapport de la commission Prevost sur le crime organisé). Il lui a aussi dit qu'il supporterait la candidature de Pierre Laporte à la convention des députés après celle-ci, il continuerait à l'appuyer à cent pour cent.

● Le 29 novembre 1969, pendant la course à la direction du Parti libéral, un autre rapport policier de même nature fait état d'un entretien entre Jean-Jacques Côté et Frank D'Asi. Côté déclare à D'Asi que Laporte était absent pour une semaine, que tout allait bien, qu'il était en avance et qu'il le contacterait au début de la semaine.

● Le 29 janvier 1970, un rapport mentionne que Nicola Di Iorio et Frank D'Asi étaient très actifs et intéressés à établir des contacts politiques qui pourraient permettre éventuellement d'obtenir d'un gouvernement la permission d'acquiescer des concessions de futurs casinos. Il semble que Di Iorio était disposé à appuyer financièrement n'importe quel candidat politique si, dans l'avenir, cela était de nature à procurer des avantages à l'«Organisation».

● Les 8 et 4 mai 1970, deux rapports indiquent que Vincent Cotroneo, Nicola Di Iorio et Frank Cotroneo, par l'entremise d'un certain Antonio Capobianco, furent très actifs dans l'appui de plusieurs candidats lors des élections du 29 avril précédent. L'un des rapports mentionne que Di Iorio, D'Asi, Lanzani et Buccini s'étaient rencontrés le 3 mai précédent pour discuter des récentes élections et des avantages qu'ils pourraient éventuellement retirer de la nomination au poste de ministre de la justice de la personne appropriée.

● Le 15 juin 1970, un rapport mentionne qu'un policier aurait reçu un prêt de Vincent Cotroneo par l'entremise de Buccini. Ce prêt aurait été autorisé par Di Iorio après le consentement de Vincent Cotroneo.

● Le 12 août 1971, un autre rapport fait état d'une rencontre tenue un mois plus tôt, le 12 juillet, entre Di Iorio et un individu que l'on croit être Jean-Jacques Côté. Le rapport indique que Côté aurait servi d'intermédiaire pour présenter à M. Paul Desrochers, le conseiller spécial de Pierre Laporte, M. Bourassa, les doléances de l'organisation Di Iorio.

● Le 4 avril 1973, un rapport fait état des démarches de Mme Frank D'Asi auprès de certaines personnalités de la pègre et de Jean-Jacques Côté afin d'obtenir une importante somme d'argent pour le cautionnement de son mari, arrêté à la fin de décembre 1972 à New York, pour trafic d'heroïne.

Après avoir lancé leurs grenades contre les passages, les auteurs de l'attentat ont exigé des autorités grecques de pouvoir quitter Athènes à bord du premier avion en partance pour un pays arabe. Mais les deux jeunes gens furent vite maîtrisés par des policiers qui s'étaient introduits dans l'aéroport.

Alors que les deux Palestiniens étaient interrogés par la police, l'aéroport était fermé au trafic aérien pendant quelques heures par crainte que des explosifs n'aient été dissimulés dans les bagages abandonnés par les auteurs de l'attentat ou dans d'autres endroits de l'aéroport. Les recherches ne donnèrent aucun résultat et l'aéroport fut rouvert en fin d'après-midi, malgré le spectacle désolant (vitres fracassées, bagages abandonnés par les morts et les nombreux blessés, sang répandu sur le sol offert aux voyageurs).

Selon des sources proches du gouvernement grec, les deux auteurs de l'attentat risquent la peine de mort. Cet attentat à l'aéroport d'Athènes est le quatrième de ce genre à survenir dans la capitale grecque. Le dernier date du 19 juillet dernier lorsque, après avoir tenté de pénétrer dans les bureaux de la compagnie El Al, avec deux complices qui prirent la fuite, un arabe tua 17 d'agents dans un grand hôtel d'Athènes, l'Amalia, et exigea qu'on assure son départ vers un pays arabe. Après avoir libéré ses otages, on le fit partir pour le Koweït.

Le 22 juillet 1970, un commando du FPLP avait retenu pendant huit heures sur l'aérodrome d'Athènes un Boeing de l'Olympic Airways avec 62 personnes à bord, pour obtenir la libération de sept Palestiniens détenus en Grèce, et avait libéré les passagers après avoir obtenu la promesse que la grèce serait accordée. Ces palestiniens furent libérés le 11 août et gagnèrent Amman via Le Caire.

Le 27 novembre 1969, deux membres du Front de lutte populaire palestinien lancèrent une grenade contre le siège de la compagnie El Al, dans la capitale grecque. Un enfant de deux ans et demi fut tué et 31 personnes blessées.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Après avoir lancé leurs grenades contre les passages, les auteurs de l'attentat ont exigé des autorités grecques de pouvoir quitter Athènes à bord du premier avion en partance pour un pays arabe. Mais les deux jeunes gens furent vite maîtrisés par des policiers qui s'étaient introduits dans l'aéroport.

Alors que les deux Palestiniens étaient interrogés par la police, l'aéroport était fermé au trafic aérien pendant quelques heures par crainte que des explosifs n'aient été dissimulés dans les bagages abandonnés par les auteurs de l'attentat ou dans d'autres endroits de l'aéroport. Les recherches ne donnèrent aucun résultat et l'aéroport fut rouvert en fin d'après-midi, malgré le spectacle désolant (vitres fracassées, bagages abandonnés par les morts et les nombreux blessés, sang répandu sur le sol offert aux voyageurs).

Selon des sources proches du gouvernement grec, les deux auteurs de l'attentat risquent la peine de mort. Cet attentat à l'aéroport d'Athènes est le quatrième de ce genre à survenir dans la capitale grecque. Le dernier date du 19 juillet dernier lorsque, après avoir tenté de pénétrer dans les bureaux de la compagnie El Al, avec deux complices qui prirent la fuite, un arabe tua 17 d'agents dans un grand hôtel d'Athènes, l'Amalia, et exigea qu'on assure son départ vers un pays arabe. Après avoir libéré ses otages, on le fit partir pour le Koweït.

Le 22 juillet 1970, un commando du FPLP avait retenu pendant huit heures sur l'aérodrome d'Athènes un Boeing de l'Olympic Airways avec 62 personnes à bord, pour obtenir la libération de sept Palestiniens détenus en Grèce, et avait libéré les passagers après avoir obtenu la promesse que la grèce serait accordée. Ces palestiniens furent libérés le 11 août et gagnèrent Amman via Le Caire.

Le 27 novembre 1969, deux membres du Front de lutte populaire palestinien lancèrent une grenade contre le siège de la compagnie El Al, dans la capitale grecque. Un enfant de deux ans et demi fut tué et 31 personnes blessées.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Après avoir lancé leurs grenades contre les passages, les auteurs de l'attentat ont exigé des autorités grecques de pouvoir quitter Athènes à bord du premier avion en partance pour un pays arabe. Mais les deux jeunes gens furent vite maîtrisés par des policiers qui s'étaient introduits dans l'aéroport.

Alors que les deux Palestiniens étaient interrogés par la police, l'aéroport était fermé au trafic aérien pendant quelques heures par crainte que des explosifs n'aient été dissimulés dans les bagages abandonnés par les auteurs de l'attentat ou dans d'autres endroits de l'aéroport. Les recherches ne donnèrent aucun résultat et l'aéroport fut rouvert en fin d'après-midi, malgré le spectacle désolant (vitres fracassées, bagages abandonnés par les morts et les nombreux blessés, sang répandu sur le sol offert aux voyageurs).

Selon des sources proches du gouvernement grec, les deux auteurs de l'attentat risquent la peine de mort. Cet attentat à l'aéroport d'Athènes est le quatrième de ce genre à survenir dans la capitale grecque. Le dernier date du 19 juillet dernier lorsque, après avoir tenté de pénétrer dans les bureaux de la compagnie El Al, avec deux complices qui prirent la fuite, un arabe tua 17 d'agents dans un grand hôtel d'Athènes, l'Amalia, et exigea qu'on assure son départ vers un pays arabe. Après avoir libéré ses otages, on le fit partir pour le Koweït.

Le 22 juillet 1970, un commando du FPLP avait retenu pendant huit heures sur l'aérodrome d'Athènes un Boeing de l'Olympic Airways avec 62 personnes à bord, pour obtenir la libération de sept Palestiniens détenus en Grèce, et avait libéré les passagers après avoir obtenu la promesse que la grèce serait accordée. Ces palestiniens furent libérés le 11 août et gagnèrent Amman via Le Caire.

Le 27 novembre 1969, deux membres du Front de lutte populaire palestinien lancèrent une grenade contre le siège de la compagnie El Al, dans la capitale grecque. Un enfant de deux ans et demi fut tué et 31 personnes blessées.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

Enfin, en 1968, le 26 décembre, un commando du FPLP a attaqué à la mitrailleuse un avion de la compagnie El Al sur l'aérodrome d'Athènes. Une explosion a tué et une autre blessée. En représailles, un commando israélien avait détruit 13 avions libanais sur l'aéroport de Beyrouth.

CINÉMA

"Tout le monde" il est pas ben ben bon...

par Robert Guy Scully

On a longtemps attendu "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" à Montréal, à cause du succès qu'il a eu en France. On a même eu droit au second film de Jean Yanne, "Moi j'en ai vu de la distribution". Maintenant on l'a, ce long-métrage choc, qui a fait connaître M. Yanne comme "auteur" (on sait qu'il a fait de l'excellent cinéma comme comédien, sous la direction de Claude Chabrol). M'étant empressé de le voir dès cette première fin de semaine, je m'empresse de vous dire des lundi matin qu'il ne vaut pas deux dollars. Il ne vaut pas deux heures de votre temps non plus, à moins que la climatologie parisienne de Paris ne vous ait été expressément prescrite par le docteur. Soyez avertis que j'ai gâché avec la même célérité et la même conscience professionnelle quand viendra le temps de vous dissuader de cet autre faux-film, "La grande bouffe".

Je crains qu'à cette occasion vous ne m'écoutez pas. Est-ce possible? Oui, car vous aurez été trop titillés par la page-couverture du "Nouvel Ob" (tous les lecteurs du DEVOIR qui vont au cinéma, me dit-on, lisent la page couverture du "Nouvel Ob"), et écoutent les deux premières minutes de l'émission "Présent" tous les jours. Je vous aurai averti, je vous aurai dit que je suis pour le scandale, pour la scatologie, pour les excès de toutes sortes, quand ils sont intéressants et convaincants, mais que Ferreri n'a pas eu le tour. Mais vous ne m'aurez pas écouté, et vous aurez été déçus. Vous vous serez privés de nourriture avant la représentation redoutant une indigestion, mais après ces niaiseries sans talent vous sortirez du cinéma et vous irez prendre un cheeseburger chez Dunn's. O anti-cinéma! Mais pour le moment, avec Yanne, je sens que j'ai plus de chance de vous toucher: si le Noubel Ob a parlé de lui, ça doit remonter trop loin...

Et bien sûr, ils doivent en avoir dit du bien. Mais qu'est-ce qui se passe? Les professionnels que sont les critiques, qui voient tous les mêmes films et qui n'ont pas des visions du monde tellement différentes (eh non!) devraient pouvoir s'entendre sur un minimum de choses: sur la qualité du "Dernier tango" par exemple, ou sur l'insipidité de la "Bouffe". Hélas, on trouve de quoi tergiverser dans tous les sens. Jean-Louis Bory, qui compte des années d'expérience

de (j'ai peine à le croire) a trouvé de quoi vanter le film de Ferreri qui, comme celui de Yanne, n'est pas raté mais simplement stupide et "dolle". Et maintenant je lis que "Tout le monde il est beau" a réussi à "dire les choses noires sur blanc" (ce qui est faux), que sa charge est "efficace" (pas du tout), que ce film "montre comment la radio nous abrutit" (même pas malgré des efforts pathétiquement énergiques), que les chansons sont "fort bien conçues et imaginées" (oh là là); ironie du texte, c'est quand le critique écrit que la radio visée par le film "fait appel à la médiocrité plus qu'à l'intelligence" qu'il dit, sans s'en rendre compte, la vérité sur ce long-métrage!

Yanne, paraît-il, a été une célébrité de la radio en France avant de devenir comédien. Voilà qui explique pourquoi il a décidé de faire son premier film sur le monde de la radio; voilà qui explique pourquoi le second, en rétrospective, est plus faible que le premier (!) dont il n'est que la copie imparfaite, plaquée cette fois sur le monde ouvrier; voilà qui n'explique pas pourquoi il a manqué ici sa peinture d'un milieu qui lui devrait bien connaître, et voilà qui n'explique surtout pas pourquoi il s'est cru mettre en scène. Pour reprendre les termes de notre collègue, une charge est "efficace", elle "dit les choses noires" sur blanc, quand sa peinture d'un milieu et des personnages dedans est juste. À partir de là, toutes les points, toutes les fantaisies et les extrapolations même, sont OK.

Yanne a confondu la satire sociale — qui relève d'un certain art — avec les sketches de télévision de la "sitcom" américaine, qui eux relèvent strictement du showbusiness. Résultat: au cinéma de Paris en fin de semaine, les gens rient des grosses farces bouffonnes, et pas du tout d'une situation sociale que Y. aurait été en train de nous "démasquer" par le ridicule. C'était le film qui était ridicule, comme tout film "sitcom" doit l'être.

Donc, quand les gens sont sortis de la salle, ils n'ont sûrement rien retenu du film: la fonction du showbusiness est contraire, c'est de nous "divertir" de la vie plutôt que de nous y impliquer. Je parie que ceux qui, sur le chemin du retour, ont synthétisé un de nos postes commerciaux, n'ont même pas fait le rapport, pas une seconde. Le seul à avoir fait notre fameux critique de tantôt, précisément parce qu'il est gagné à la cause d'avance.

Lui l'est. Je ne suis pas sûr que Yanne le soit. Ses deux films faciles sont aussi une "garnie", et rien là-dedans ne semble bien-sincère. Si on voulait aller au fond des choses, on pourrait dire que leur échec sur le plan de la satire est dû au fait que le metteur en scène ressemble trop aux gens qu'il veut ridiculiser. La mise en scène de ce poste mis en scène irréaliste et peu convaincante (vraiment de la télévision) a manifestement été faite par quelqu'un qui vit lui aussi dans cet affreux "monde moderne" sans profondeur, fait de plastique

et de mentalités commerciales, fait de facilité. Alors, pour imiter le héros de "Tout le monde", qui décide de "dire la vérité" sur tout, à l'antenne d'un poste de radio dont on lui a donné le contrôle, je vais vous dire la "vraie vérité" sur ce film: c'est deux piasses dans la poche de m'sieur Costom, deux heures de perdues, et rien de changé.

L'idée à l'origine du scénario était belle: une équipe de radiomaniacs honnêtes avec Yanne à sa tête obtient le contrôle d'un gros poste parisien (Radioplus) et cesse de dire des faussetés, ou, ce qui est pire, des demi-faussetés. Par exemple, au lieu de faire machinalement la publicité des produits qui ont pris contrat avec le poste, on les éprouve, et on soumet le résultat, très franchement, aux auditeurs. On leur dit que sur six marques de conserve, une seule est mangée, les autres piffent. Le médecin style "un homme vous écoute" (je trouve mon allusion plutôt appropriée) avoue qu'étant à la radio et en conférence tout le temps, il n'a pas gros-gros de temps pour pratiquer la médecine. Le chroniqueur des courses de chevaux avoue: "oui, de temps en temps j'ai un bon tuyau, mais dans ces cas-là, pensez-vous que je vais aller le dire sur les ondes de Radioplus, à tout Paris?"

C'est là qu'on reconnaît Yanne en tant qu'ex-radioman, ex-prolétaire de cette industrie, car les paroles de l'industrie radiophonique doivent en effet faire des rêves semblables: exactement comme un conciergerie doit parfois rêver de pouvoir passer la mèche sur le visage de ses locataires insultants, au lieu de la passer sur leur plancher. Mais il aurait fallu que ces rêves devenus réalité se déroulent justement dans un poste de radio typique, campé de façon sérieuse et réaliste, avec minutie. Plus le cadre aurait été "sérieux" et croyable, plus les farces auraient été drôles, et auraient porté, car le spectateur se serait imaginé que ces choses-là peuvent arriver.

Malheureusement le Radioplus de Yanne est un poste en paotille, la campagne Jésus organisée par le poste ne ressemble aucunement au genre de chose que monterait un poste racoleur (les racoleurs, surtout les racoleurs commerciaux, sont bien plus habiles que cela) et tout s'effondre au bout de quelques minutes. Nous savons que nous sommes entre collègues, alors nous nous campons bien confortablement dans notre fauteuil, et nous nous préparons à rire comme des collègues, sans un soupçon de conscience sociale, bien entendu.

La meilleure blague des séquences de radio libre, à mon avis, est la première: Yanne vient d'obtenir le contrôle du poste, il se prépare à mettre en œuvre sa politique de franchise. Il passe près de la salle des nouvelles, où l'on annonce, dans les termes solennels de rigueur, la mort d'un ex-ministre. "La France pleure le décès de...". Le nouveau directeur interrompt le speaker pour lui faire dire ce qu'il pen-

se vraiment du défunt. Les autres annonceurs s'y joignent. Les auditeurs apprennent qu'il était plutôt fendant et niais, très déplaçant à interviewer, etc. "Alors comme vous voyez on ne se lamentera pas trop, oublions ça et mettons un peu de musique..."

Que c'est vrai! La même farce aurait pu être faite en remplaçant "grand homme d'Etat" par "grand artiste". Les notables fraîchement déçus du monde artistique, dont on se fait toujours un devoir de dire du bien, au point de répéter évidemment des clichés dits le mois d'avant à propos d'un autre: tous les Jean-Louis Barrault de ce monde, fonctionnaires de la création, dont le talent et l'apport ne sont ni mauvais ni remarquables, mais qui semblent veiller à leur oraison funèbre, accapant (aux dépens de vrais artistes) les éloges de leur vivant, afin qu'on ait quelque chose à dire lors de leur départ. Toujours à la bonne place au bon moment, ils le seront encore dans leur cercueil, alors que les Antonin Artaud, qui valent mille Barrault, meurent seuls. Dimanche soir encore, aux Beaux Dimanches, on nous imposait les archaïques doucereux de Madeleine Renaud, avec une complaisance presque fétichiste, sous prétexte qu'elle est "aimée de tous". C'est faux. Comparons par exemple l'affection réelle que portent des milliers de spectateurs, de tous les âges, dans la francophonie et de par le monde, à un couple comme Yves Montand et Simone Signoret, versus la réputation circonscrite et bien artificielle qui permet à M. Barrault — confondu avec son nom — et sa femme de se donner des airs de grands créateurs.

Décidément, je constate que l'esprit de franchise totale recommandée par "Tout le monde il est beau" m'a

influencé à mon insu, et que ma méchanceté est certainement aussi nourrie que celle qui a fait la réputation de M. Yanne. Laissons cela. Il est dimanche soir, au moment

d'écrire ces lignes, et la télévision nous propose à minuit un excellent film: "Le boucher" de Chabrol. En vedette: Stéphane Audran. Et Jean Yanne.

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI

Marlon Brando **Le Dernier Tango à Paris**

Admission \$4 **CREMAZIE** 8610 ST-DENIS 388-4210

Lun au Vend. 7:00 - 9:15
Sam. - Dim. 2:15 - 4:40 - 7:00 - 9:15

TOUT LE MONDE IL EST BEAU
TOUT LE MONDE IL EST GENTIL

Un film de **JEAN YANNE**

avec **JEAN YANNE**
BERNARD BLIER
MICHEL SERRAULT

Musique de **MICHEL MAGNE**

FLEUR DE LYS **CINEMA DE PARIS**

858 est. Ste-Catherine 288-3303 900 O. STE-CATHERINE 861-2996

LES GRANDS SPECTACLES CCA 1973-74

POUR LA 31^e SAISON, CCA A CHOISI POUR VOUS DES SPECTACLES COMME VOUS LES AIMEZ

HÂTEZ-VOUS DE FAIRE VOTRE CHOIX ET ÉCONOMISEZ 15%

(minimum 8 spectacles - première seul. et dates suivies d'un astérisque*)

Vous payez le plein prix si vous achetez moins de 8 spectacles.

Centre Sportif de l'Université de Montréal
CHOEUR DE L'ARMÉE ROUGE 5-6-7-8 sept. (8:30 p.m.) \$8, \$7, \$6, \$4; Mat. dim. 9^e sept. (2:30 p.m.) \$7, \$6, \$5, \$3.

Wilfrid-Pelletier - 8:30 p.m. (ou tel qu'indiqué)
CHOEUR BAYER (160 chanteurs avec orch. symph.) lun. 1^{er} oct. \$8, \$7, \$6, \$4, \$5, \$3, \$2.
ORCHESTRE VIENNOIS JOHANN STRAUSS 2 programmes différents: jeu. 25 oct. et lun. 29^e oct. \$8, \$7, \$6, \$4, \$5, \$3, \$2.
PHILHARMONIQUE DE LENINGRAD mar. 27 nov. (soliste Slobodan) mer. 28^e nov. (soliste Spivakov) \$8, \$7, \$6, \$4, \$5, \$3, \$2.
BALLETS SIBIÉRIENS KRASNOIARSK (75 danseurs) jeu., ven. 13-14 déc. (8:30 p.m.) - sam. 15 déc. (6:00 & 9:30 p.m.) \$8, \$7, \$6, \$4, \$5, \$3, \$2.
PETITS CHANTEURS DE VIENNE dim. 31 mars (8:00 p.m.) \$7, \$6, \$5, \$4, \$3.
FESTA BRAZIL lun., mar., mer. 1-2-3 avril \$7, \$6, \$5, \$4, \$3.
ÉTOILES DU BOLSHOI 17 au 23 juin \$12, \$10, \$7, \$5, \$4.

Théâtre Maisonneuve - 2:30 p.m.
VLADIMIR SPIVAKOV (violoniste) dim. 9 déc. \$7, \$6, \$4, \$5, \$3, \$2.
DAVID OISTRACH (violoniste) dim. 24 fév. \$9, \$7, \$6, \$4.
MARINA MDIVANI (pianiste) dim. 17 mars \$7, \$6, \$4, \$5, \$3, \$2.

Théâtre Maisonneuve - 8:30 p.m. - \$7, \$6, \$4, \$5, \$3, \$2
ENSEMBLE NATIONAL DU PAKISTAN ven., sam., dim. 9-10-11 nov.
MARIO ESCUDERO (guitariste flamenco) lun. 19 nov.
ALEXANDRE SLOBODANIK (pianiste) lun. 17 déc.
COMPAGNIE DE DANSE ELO POMARE ven., sam., dim. 11-12-13 janv.

Théâtre Noir de Prague 22, 23, 24, 25 et 27 janv.
MAREK JABLONSKI (pianiste) lun. 4 fév.
DANSEURS DE LA CÔTE D'IVOIRE lun., mar., mer. 11-12-13 fév.

Théâtre Port-Royal - 8:30 p.m. - \$7, \$5, \$4
ENSEMBLE TZIGANE ZAMFIR DE ROUMANIE 3 au 8 déc.
YASS HAKOSHIMA (mime japonais) dim. 17 mars.

Commandes postales avec enveloppe-retour affranchie - chèque - mandat
CHARGEX - Canadian Concerts & Artists Inc., 1822 ouest, rue Sherbrooke

DISQUES

BOUTIQUE MOTS & MUSIQUE

LIVRES

30% DE RABAIS SUR TOUS LES DISQUES
WARNER, ATLANTIC, REPRISE ET ELEKTRA

2051 RUE PEEL, MONTREAL, TEL.: 843-7620

4^e Semaine

18 ANS Adultes

elvis 35 MILTON / 842-6053

POUR TOUS

16^e Semaine

PIERRE RICHARD MIREILLE DARC

UN FILM DE YVES ROBERT

le grand blond avec une chaussure noire

FRITZ le chat DE RALPH BAKSHI

ROME AVANT J.C. 2^e semaine

D'APRÈS FELLINI

2^e FILM

UN FILM DE KEN RUSSELL

LARRY KRAMER et MARTIN ROSEN

D.H. LAWRENCE'S LOVE

3180 BELANGER

Cinéma ODEON SALLES CLIMATISÉES

La Méprise

Réalisé par ALAN BRIDGES

le DAUPHIN CE SOIR : 7:30 - 9:30

8600 PRES D'IVERVILLE 721-6000

STANLEY KUBRICK

ATWATER 2

PLAZA ALEXIS NIHON Ce soir : 7:00, 9:30

931-3313

ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

DE SERGIO LEONE

le DAUPHIN CE SOIR 8:00

8600 PRES D'IVERVILLE 721-6000

DES YEUX qui disent l'amour...

DES MOTS qui le dénoncent.

TROTITA

un film de VON JOHANNES SCHAFF en couleurs

2^e Sem.

SEM 7:30, 9:30
DIM 1:30, 3:30
5:30, 7:30, 9:30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

Orchestre symphonique de Montréal

DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ PAUL DECKER

Festival d'été de la Banque de Montréal

en collaboration avec CFCF radio-télévision, CFQR-FM et CKVL-AM/CKVL-FM

lundi — mardi — jeudi 6, 7 et 9 août à 20h15

SOIRÉE AMÉRICAINE

Au pupitre **ARTHUR FIEDLER**

Le célèbre chef d'orchestre du Boston Pops de retour à l'OSM

Programme

BERNSTEIN: "CANDIDE" ouverture
SAINT-SAËNS: "Marche militaire française" de "SUITE ALGÉRIENNE"
OFFENBACH: "GAITÉ PARISIENNE", "THE SOUND OF MUSIC", extraits
"EVERYTHING IS BEAUTIFUL"
"AQUARIUS": "Hair"

et

L'exceptionnel pianiste canadien **MAREK JABLONSKI**

Programme **RACHMANINOFF**: Concerto no 2

GAGNEZ UN VOYAGE POUR DEUX !

Procurez-vous le programme, vous aurez ainsi la chance de gagner deux billets aller-retour pour Los Angeles et un séjour à l'hôtel Disneyland (tous frais inclus), hommage de l'Office du tourisme des États-Unis et de American Airlines.

\$2.00 — \$3.00 — \$4.00 — \$5.00

Les billets sont en vente à la Place des Arts. Dans les succursales suivantes de la Banque de Montréal, jusqu'au vendredi précédant le concert: Édifice C.I.L., les Galeries d'Anjou, Ahuntsic, Côte-des-Neiges/Chemin de la Reine-Marie et au centre d'achats Fairview.

Avant chaque concert, à 19h, 100 billets de dernière heure à \$2.00 tant qu'il y en aura de disponibles.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél.: 842-2112

vient de paraître

Le soleil et l'acier. Yukio Mishima (éditions Gallimard, 1973, collection "du monde entier"). Le Soleil et l'Acier constitue un testament spirituel. Il éclaire d'un jour insolite l'œuvre de Mishima qui nous raconte comment il a découvert tardivement la vie du corps et, par elle, une vie nouvelle de l'esprit. Il établit une étrange opposition entre le pouvoir corrompu du langage et le pouvoir constructif du soleil et de l'acier. En même temps, pour offrir à la mort un objet digne d'elle, il astringe à l'ascèse d'un entraînement physique. Cette démarche essentiellement romantique permet de mieux comprendre le suicide rituel accompli en public par Mishima en novembre 1970. Né à Tokyo en 1925, Mishima est l'un des romanciers les plus connus du Japon contemporain. Son œuvre littéraire traduit par Tanguy Kenec-hdu.

Voix grecques: poèmes, récits, essais de vingt-sept écrivains d'opposition, en collaboration (éditions Gallimard, 1973, dans la collection "du monde entier"). Au lendemain du coup d'Etat des colonels, la plupart des écrivains grecs firent la grève du silence. En 1970, le régime leva la censure préalable. Pour éviter les risques que la loi martiale leur faisait encourir, les écrivains décidèrent de publier collectivement leurs textes. Le premier volume de textes de contestation publiés sous la responsabilité commune d'un groupe d'écrivains faisant acte d'éditeurs parut en 1970. Les deux autres en 1971. L'édition française est le résultat d'un choix opéré parmi les textes de ces trois volumes de façon à constituer une anthologie significative de vingt-sept écrivains qui ont voulu porter témoignage. Traduit du grec par Laurence d'Alauzier, Marilia Averoff, Lorand Gaspar, Dominique Grandmont, Jacques Lacarrière, Andrée Marchand et Gérard Pierrat.

C'est l'homme à l'aide de son prochain

télévision

CBFT	CBMT
9:40 Ouverture et horaire	9:55 Weather, community announcements
9:45 En mouvement	10:00 Mon ami
10:00 La source verte	10:15 Friendly Giant
10:15 Petite Abelle	10:30 Mr. Dressup
10:30 La vie qui bat	11:00 Sesame Street
11:00 Le gourmet farfelu	12:00 Elwood Glover's Luncheon Date
11:30 Un enfant nommé Michel	1:30 The Real Mages
12:00 La loi de la brousse	2:00 The Galloping Gourmet
12:30 Le monde sous le masque	2:30 The Lucy Show
13:00 Ob! la la	3:00 Thirty from Edmonton
1:30 Le téléjournal	4:00 Family Court
1:55 Réseau-Soleil	4:30 Drop-In
2:30 Cinéma	5:00 Tommy Tompkins
4:00 Cher Verdurette	5:30 That Girl
4:30 Woodie	6:00 Father, Dear Father
5:00 Doktori	6:30 Summer Hourglass
6:00 Cher Oncle Bill	7:00 Sports Feedback
6:30 Actualités 24	7:30 Inside Canada
7:00 Mon Fils	8:00 The Partridge Family
7:30 Les Pierrelles	8:30 Canon
8:00 La Porteuse de pain	9:00 This is the Law
8:30 L'Histoire de Marie-Lou	10:00 V.I.P.
9:00 Sans blague!	10:30 What on Earth?
9:30 Les Berger	11:00 The National
10:30 Marcus Welby, M.D.	11:22 Viewpoint
11:00 La couleur du temps	11:30 Montreal Tonight
10:55 Nouvelles du sport	11:40 Cine-Six
11:00 Cinéma	
12:30 Téléjournal	

CFTM	CFCF
8:55 Horaire Bienvenue	8:30 Romper Room
9:00 Bonjour Montréal	9:00 Yoga
9:15 36-24-36	9:30 Trouble with Tracy
10:00 Les "Tannants" de che-nous	10:00 Eye Bet
11:00 Ligne ouverte	10:30 The community
12:00 Personnalités	11:10 Hercules
12:30 Pour vous mesdames	12:00 Magic Tom
1:00 One-Land "Symphonie d'amour"	12:30 Lassie
1:30 Les bouts d'chou	1:00 Summer theatre
4:00 Patoville	2:30 Somerset
4:30 Aventures	3:00 Another World
6:00 Madame est servie	3:30 What's the good word
6:30 Le 10 vous informe	4:00 Anything You Can Do
7:30 Les Berger	4:30 The Dick Van Dyke Show
8:00 A la Canadienne	5:00 Truth or Consequences
8:30 Que rest-il	5:30 The new beat the clock
9:30 Mission impossible	6:00 Pulse
10:30 Les Nouvelles TVA	7:00 The Doris Day Show
11:15 Sans pantofoles	7:30 Rollin
12:45 Le 10 vous informe	8:00 The odd couple
12:50 Fin des émissions	8:30 Medical Center
	9:30 Pig'n Whistle
	10:00 Ironside
	11:00 The CTV National News
	11:15 Pulse
	12:00 Monday night feature movie

**AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME**

Un match acharné Chili-États-Unis

NORTH LITTLE ROCK, Arkansas, (D'après PA et AFP) — Dans le double comptant pour la finale de la zone américaine de la coupe Davis, hier, les États-Unis et le Chili se sont livrés un match acharné qui fera histoire dans les annales de la célèbre compétition.

Après avoir remporté devant les Américains Stan Smith et Eric Van Dillen le premier set 9-7, les Chiliens Pierre Fillol et Pal Cornajo ont gagné, après plus de quatre heures de jeu, le 2e set 39-37, ce qui constitue un record.

L'équipe chilienne a brisé le service de leurs adversaires trois fois dans les 69 premiers jeux, mais chaque fois les États-Unis n'ont pas cédé. Les Chiliens ont répété pour une 4e fois au 75e jeu contre Smith, le meilleur joueur au monde. Fillol a enregistré deux fois avant que Smith manie un coup facile pour procurer l'avance 38-37 au Chili. Fillol a ensuite excellé avec ses services, donnant la prestigieuse victoire à son pays.

Douze fois les Américains ont eu le point du match, mais les deux autres sont toujours venus de l'arrière, s'attirant une ovation monstre à la fin du duel.

Victoire roumaine

Grâce à des triomphes de Ilie Nastase et Toma Ovi, la Roumanie a remporté, hier, par le compte de 3-2, la finale de la coupe Davis, zone européenne groupe A, qui les opposait à l'URSS. Nastase a battu le finaliste défait de Wimbledon, Alex Metreveli 6-0, 6-2 et 6-4 alors que Ovi a facilement battu Teimuras Kakilava 6-3, 6-3 et 6-1.

Les vainqueurs ont comblé un déficit, puisque la veille l'Union Soviétique avait gagné le double alors que Alexander Metreveli et Sergei Likhatchev avaient défait Nastase et Ion Santei par la marque de 6-8, 3-6, 6-4, 7-5 et 6-2.

Les Tchèques mènent

La Tchécoslovaquie a pris les devants 2-1 aux dépens de l'Italie hier, dans la finale.

LA CROIX-ROUGE

TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

Double égalité en tête à la Traversée!

PERIBONKA (PC) — Un fait sans précédent s'est produit hier à l'occasion de la 19ème traversée du Lac Saint-Jean. En effet, deux navigateurs ont touché le quai d'arrivée en même temps pour se mériter la première place. Il s'agit de l'Argentin Horacio Iglesias et de l'Égyptien Ossama Rachad.

Les deux navigateurs, qui ont empoché des prix de \$3.500 chacun, ont été chronométrés en 8 heures, 20 minutes et 43 secondes, ce qui constitue un record. L'ancien marque, de 8:27:06, avait été établi en 1970 par le Hollandais Johan Schand.

Rachad, qui a 18 ans était le plus jeune des concurrents, en était à sa pre-

mière participation à la traversée du Lac Saint-Jean. Il s'est vu attribuer une bourse supplémentaire de \$500 à titre de révélation de la traversée.

L'Argentin Claudio Plitt a pris la troisième place avec un temps de 8:25:30, devant l'Égyptien Magdy Mandour, quatrième en 8:33:10, et Schand, cinquième en 8:35:53.

Par ailleurs, Plitt a gagné le sprint de départ avec un temps de 11 minutes et 39 secondes, tandis que Mandour a gagné le sprint d'arrivée avec un temps de 14:39.

La meilleure performance canadienne a été réalisée par le Montréalais Yvon

Montpetit, 17ème en 10:25:09.

Voici le classement final:

1. Horacio Iglesias, Argentine, et Ossama Rachad, Égypte, 8:25:30.
3. Claudio Plitt, Argentine, 8:25:30.
4. Magdy Mandour, Égypte, 8:33:10.
5. Johan Schand, Hollande, 8:35:53.
6. Paul Billagomey, Mexique, 8:38:46.
7. Marawan Chazzawi, Égypte, 8:46:51.
8. Marawan Saleh, Syrie, 8:52:05.
9. Jan Van Scheindel, Hollande, 8:54:38.
10. John Erickson, États-Unis, 8:58:07.

Québec et Ontario dominant les Jeux de New Westminster

BURNABY, C.B. (PC) — Le Québec et l'Ontario dominaient les Jeux du Canada, disputés à New Westminster en Colombie-Britannique, après les épreuves d'hier après-midi.

Les deux provinces avaient remporté 24 médailles chacune, dont 11 d'or pour l'Ontario et 5 d'or pour le Québec. Les athlètes québécois ont aussi mérité 10 médailles d'argent et 9 de bronze, comparativement à 8 et 5 respectivement pour les Ontariens.

En 3e place, on retrouve la Colombie-Britannique avec 19 médailles (6-5-8) suivie de la Nouvelle-Écosse avec 11 (5-3-3), de l'Alberta avec 5 (3-1-1), du Manitoba avec 5 également (1-2-2) et de la Saskatchewan avec 1 (0-1-0).

Les quatre autres provinces, de même que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, n'avaient pas encore gagné de médailles.

Le Québec s'est particulièrement distingué en cyclisme, méritant la 1ère place au total des épreuves. Hier, sur les 53 milles route, Michel Gervais a fini 2e et Gaétan Laforte 4e.

Pour ce qui est du canot kayak, dont les épreuves sont aussi terminées, le Québec a mérité une 3e place, derrière la Nouvelle-Écosse et l'Ontario, gagnante.

Voici les résultats partiels des épreuves disputées hier aux Jeux du Canada.

PLONGEON: Un mètre messieurs: 1. Rick Friesen, C.B., 422.16 points; 2. Don Dion, Québec, 405.90; 3. Gaetan Fortin, Québec, 375.69; 4. Vladimir Cayawaki, Ontario, 350.97; 5. Ken Armstrong, Ontario, 339.36; 6.

Mike Plushow, Manitoba, 333.15; HOCKEY SUR GLACE: Saskatchewan 1, Manitoba 0.

SOCER: Québec 10 P.E. 0 BOULYNGRIN: Simples: Louis Soussé, C.B., a battu Vic Catherwood, Alberta, 11-10; Frank Widgery, Ontario, a battu Des Smith, N.B., 21-9.

CANOË: 500 mètres K2 dames: 1. Ann Dodge et Cynthia Weir, N.E., 2:03.83; 2. Diane Forbes et Robin Lane, Ontario, 2:05.48; 3. Karen Loukanovitch et Monique Langlois, Québec, 2:06.97; 4.

Rita Routtu et Susan Routtu, C.B., 2:14.59; 5. Alora Dobbie et Lorna McKenzie, Manitoba, 2:15.29; 6. Marsha Bruce et Linda Benthin, Alberta, 2:27.06.

1.000 mètres C2 messieurs: 1. Trevor Woodside et Stephen Samson, Ontario, 4:10.68; 2. Claude Chartier et Bill Leblanc, Québec, 4:10.76; 3. Kevin McDonald et Rod Webb, N.E., 4:17.55; 4. Jeff Nickel et Mark Ellis, Saskatchewan, 4:37.00; 5. Doug Groff et Grant Melhuish, Manitoba, 4:43.60; 6. Doug Mancell et Aheidi Soiajak, C.B., 4:50.04.

500 mètres K4 dames: 1. N.E., Ann Dodge, Nancy Walker, Susan Slimming, Cynthia Weir, 1:55.02; 2. Ontario, 1:56.70; 3. Québec, 2:01.57; 4. C.B., 2:06.76; 5. Manitoba, 2:08.09; 6. Alberta, 2:16.68. 1.000 mètres K1 messieurs: 1. Peter Hobby, Québec, 4:07.19; 2. Intrans, Smiraki, Ontario, 4:10.41; 3. Collin Shaw, C.B., 4:16.05; 4. Tim Schans, N.E., 4:20.29; 5. Ian Wood, Manitoba, 4:47.56; 6. Huxley Johnson, Alberta, 5:00.26.

Nichols gagne le Westchester sur le 1er trou supplémentaire

HARRISON (AFP) — L'Américain Bobby Nichols, un joueur chevronné de 33 ans, a gagné le tournoi de golf de Westchester ("Westchester Golf Classic") qui, avec ses \$250.000 de prix, est l'épreuve la plus richement dotée du circuit américain, hier, sur le parcours de Harrison.

C'est à l'issue d'un match de barrage qui l'opposait à son compatriote Bob Murphy que Nichols a remporté la victoire en même temps que les \$50.000 dollars du premier prix. Le vainqueur a réussi un magnifique oiseau de 25 pieds sur le premier trou supplémentaire du match de barrage, ce qui l'assurait de la première place.

Le début du tournoi ayant dû être reporté d'une journée à cause de la pluie, jeudi, les joueurs durent disputer un dou-

ble parcours de 18 trous chacun hier. Au moment d'entamer les deux derniers trous, l'Américain Tom Weiskopf, récent vainqueur de l'Omnium Britannique et de l'Omnium Canadien était en tête de l'épreuve avec un coup d'avance. Mais Nichols, dans une poussée extraordinaire, parvint à réaliser un 65, soit sept sous la normale, sur les 18 derniers trous et à égaler Murphy qui, pour sa part, avait ramené une carte de 67. Les deux hommes termineront ainsi avec le même total de 272, soit 16 sous la normale et un match de barrage était nécessaire pour déterminer le gagnant.

Deux joueurs se partagent la troisième place avec 273. Ce sont Tom Weiskopf et Dan Sikes, chacun auteur d'un 71 sur les derniers parcours. Trois autres concurrents sont cinquième ex-aequo avec un total de

274: Gene Littler (66), Gibby Gilbert (67) et Frank Beard (71).

B. Nichols, \$50,000
Bob Murphy, \$25,000
Dan Sikes, \$14,750
Tom Weiskopf, \$14,750
Frank Beard, \$9,063
Gene Littler, \$9,063
Jack Nicklaus, \$5,250
Bobby Cole, \$5,250
Bob E. Smith, \$6,230
Tom Kite, \$4,668

70-67-70-65-272
67-70-68-67-272
70-65-67-71-275
64-69-68-71-273
68-67-68-71-274
68-69-71-65-274
70-68-69-69-276
70-68-73-73-276
69-70-71-66-276
70-66-72-70-277

EN BREF, BREF, BREF...

BUD HARRELSON, l'inter des Mets de New York, a été victime d'une autre blessure grave hier soir, ce qui le tiendra à l'écart pour quelques semaines. Cleon Jones avait plus tôt dans le match reçu une balle sur la tête, sans gravité toutefois, avant la blessure de Harrelson au sternum.

LE RESEAU ABC, selon le quotidien newyorkais Daily News, aurait versé la somme de \$700.000 afin d'obtenir les droits de télévision exclusifs du match de tennis "du siècle" entre Bobby Riggs et Billie Jean King, le 20 septembre prochain. ABC a toutefois fait une très bonne affaire puisqu'elle a mis, selon le journal, exactement 8 heures pour vendre les 15 minutes de publicité qui seront diffusées pendant la rencontre au prix total de \$1.350.000.

TOMMY JOE COFFEY, recordman de la ligue Canadienne de football pour les points (971) et les passes attrapées (650), a commencé hier un essai de 5 jours avec les Argonauts de Toronto. Agé de 36 ans, Coffey, ailier extraordinaire et botteur de précision en plus, a été retransféré de l'alignement des Tiger-Cats de Hamilton plus tôt cette semaine par l'entraîneur Jerry Williams. Il a dit qu'il n'en voulait pas du tout à ce dernier, laissant cependant entendre que son congédiement a peut-être été causé par un conflit de personnalité.

LES REMPARTS de Québec, de la ligue junior majeure du Québec, et les Nordiques viennent apparemment de faire un premier pas en vue de combler le fossé qui séparait les deux organisations depuis l'avènement de l'AMH à Québec. La direction des Remparts a en effet accepté l'invitation de participer à un match hors-concours contre les Nordiques du Maine, un nouveau club-école, le 21 septembre prochain au Colisée.

LES VETERANS de 45 ans et plus pourront participer à un tournoi de tennis à leur intention, lequel aura lieu à compter du 20 août au club Royal Oak, à Comono. On peut s'inscrire auprès de Paul Bédard (334-1536). Les vainqueurs précédents de cette compétition furent: Dick Evans (1972), Claude Fung-A-Ling (1971 et 1967), Hyman Waxman (1970), Henri Rochon (1969) et George Carter (1968).

MOUSKA, la valeureuse mascotte des Jeux d'été du Québec à Rouyn-Noranda, s'apprête fièrement à recevoir les quelque 5.000 athlètes et 40.000 visiteurs de tous les coins de la province, à l'occasion de la compétition qui aura lieu du 15 au 26 août. Le service "Loge des Deux" est à la disposition de tous les visiteurs désirant se loger. Un service de guides et d'information sera également consacré.

Le Grandnational Molson: les Américains raflent tout

par Michel Lacroix, collaboration spéciale

Toutes les premières places ont été ravies par des conducteurs américains, hier, lors du Grandnational Molson disputé à la piste Sanair, à Saint-Pie-de-Bagot, devant une foule d'environ 30.000 personnes.

En effet, tous les conducteurs canadiens ont été éliminés lors des épreuves de qualification des six catégories si bien que ce sont les Américains qui se sont parjés la bourse totale de \$160.000.

Dans la catégorie des "Top Fuel", Pat Dakin a remporté la victoire devant le jeune Jeb Allen, de Californie, en parcourant le quart de mille en 6,29 secondes, atteignant la vitesse de 226 milles à l'heure. C'est d'ailleurs pour Dakin, un Américain de l'Ohio, sa 2e victoire au Grandnational puisqu'il avait été gagnant en 1971 dans la même catégorie.

Quant à Allen, il a dû se contenter du rang de finaliste pour une 2e fois consécutive. Dale Emery, au volant d'une Camaro, de modèle 72, a, lui, mérité la 1ère position dans la catégorie des "Funny Cars" en négociant le parcours en un temps de 6,7 secondes, soit à une vitesse moyenne de 219 milles à l'heure.

Butch Leal, de Northridge, en Californie, a terminé 1er dans l'épreuve du "Pro Stock" en conduisant d'une main de maître sa Duster 73 jusqu'à 151 milles à l'heure, réalisant ainsi un excellent temps de 9,1 secondes pour le quart de mille.

Stewart, dont la victoire n'a jamais fait de doute, a ainsi remporté sa 5e victoire de la saison et pris une large

Cuda 71 a remporté la victoire dans la classe des "Super Stocks", une victoire qui, d'ailleurs, devait satisfaire plus d'un amateur.

Spectacle impressionnant tant par sa grandeur que par son allure, le Grandnational Molson a vraiment conquis de nombreux spectateurs tout au long de la fin de semaine.

Stewart remporte le GP d'Allemagne

NURBURGRING (d'après l'AFP) — C'est un nouveau et magnifique double qu'ont réussi hier les Tyrrell dans la 35e Grand Prix d'Allemagne disputé sur le fameux circuit du Nurburgring.

En effet, l'Écossais Jackie Stewart et le Français François Cevert, tous deux sur Tyrrell, ont pris respectivement la 1ère et la 2e position devant le Belge Jackie Ickx (McLaren), les Brésiliens Carlos Pace (Surtees), Wilson Fittipaldi (Brabham) et Emerson Fittipaldi (Lotus).

Environ 300.000 spectateurs étaient disséminés tout autour des 14,2 milles du circuit du Nurburgring, tracé à travers le massif de l'Eifel, par un temps idéal: nuageux avec de très belles éclaircies tandis qu'un vent fort d'ouest rafraîchissait la température.

Stewart, dont la victoire n'a jamais fait de doute, a ainsi remporté sa 5e victoire de la saison et pris une large

Avis légaux Avis publics - Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
NO: 02-029-489-73

MICHEL PAQUIN, professeur en économie, résident et domicilié au 1331 Place Beauharnois, Cap-Rouge, district de Québec, Province de Québec.

demandeur

contre

EASTERN PHOTOGRAPHIC LABORATORIES INC., une compagnie faisant affaires dans la cité de Thompson, dans l'Etat du Connecticut, U.S.A.

défendeur

IL EST ENJOINT A EASTERN PHOTOGRAPHIC LABORATORIES INC. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 2 août 1973

Me Wilfrid Lefebvre
Greffier adjoint

Me CAMPBELL, PEPPER & ASS.
1, Place Ville Marie
Montréal, P.Q.

Avocats de la demanderesse

CIMENTS LAFARGE QUEBEC LTEE
APPEL D'OFFRES NO: UCL-10

EXTENSION DE L'USINE
DE ST-CONSTANT, QUEBEC
SILOS DE BETON ET BATIMENT

Les soumissions, sous pli cachetés et adressées à CimENTS Lafarge Québec Ltee, 606 rue Cathcart, Champlain 904, Montréal, Québec, seront reçues au plus tard à 3.00 p.m., heure locale, vendredi le 17 août 1973, pour la construction des silos et bâtiments.

Les entrepreneurs généraux pourront obtenir les documents d'Appel d'Offres des bureaux de Surveyer, Nenniger & Chénouette inc., à 1550 ouest boulevard de Maisonneuve, Montréal 107, (Chambre 808), à partir de midi, lundi le 6 août 1973, moyennant un dépôt de \$100.00 sous forme de chèque fait à l'ordre de SNC Inc. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition, dans les sept (7) jours suivant l'entrée des soumissions.

CimENTS Lafarge Québec Ltee se réserve le droit de rejeter l'une ou toutes les soumissions reçues ou de juger non conforme une soumission ou tout article d'une ou de toutes les soumissions.

Surveyer, Nenniger & Chénouette Inc., 1, Kintakes
Gérant
Département des Approvisionnements

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
No. 02-023-601-73

LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE ILLES, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2275 Honoré-Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

contre

RICCARDO NOBILI, autrefois résident et domicilié au 7445 rue Come, St-Leonard, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT A RICCARDO NOBILI à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 31 juillet 1973

Me Wilfrid Lefebvre,
Greffier adjoint

Me DAGENAIS, LALANDE & COULT,
3, Place Ville Marie
Montréal 126, P.Q.

Avocats de la demanderesse

"Avis est par les présentes donné que Jan Stanislas Stepien, Gérant d'Immobilier, résident au 4651 Jeanne Mance, District de Montréal, s'adressera au Secrétaire de la Province pour changer son nom en celui de John Naumko."

POSTELNIK, POSTELNIK & WEKARCHUK
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
No. 02-027191-73

Dame Deborah Pitt, Etudiante, de la Cité de Montréal-Nord, District de Montréal, domiciliée au 11863, rue Desmarais, Demanderesse, versus, Raymond Arsenault, autrefois domicilié au 8281, 9e Avenue, Ville St-Michel, District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur.

Le Défendeur Raymond Arsenault, pour qui une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, est par les présentes appelé à comparaître d'ici trente (30) jours. Montréal, 30 juillet, 1973. Wilfrid Lefebvre, greffier. Mes Shriar, Polak & Cooperstone, 1010 Ouest rue Ste-Catherine, Suite 820, Montréal, Sollicite pour la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
No. 02-028-592-72

GILLES ARCHAMBAULT, résident et domicilié au 60 St-Jean Baptiste, Oka, district de Terrebonne.

demandeur

contre

CECILE COUTURE BLUTEAU, autrefois résidente et domiciliée au 1787, St-Croix, 2e étage, a/s M. Robertson, Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT A CECILE COUTURE BLUTEAU à l'intention de laquelle une copie de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 31 juillet 1973

Me Wilfrid Lefebvre
Greffier adjoint

Mes Guerin, Gagnon & Ass.
500, Place d'Armes
Montréal 126, P.Q.

Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
No. 12-031-988-73

DAME ROBERTE NADON, ménagère, domiciliée et résidente au 735, 81e Avenue 1, Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal.

Requérante

contre

GARETAN THERRIEN, journaliste, autrefois domicilié et résident à Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé GARETAN THERRIEN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE, a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prendre de plus avis qu'il a défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 1er août 1973

Me JEAN-GUY VAUGHAN
Protonotaire adjoint

Mes LAPRADE, REINHARDT & ASS.
500, Place d'Armes
Montréal 126, P.Q.

Avocats de la demanderesse

"Avis est par les présentes donné le contrat en date du 17 juillet, 1973 par lequel Champlain Credit Corporation a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 juillet, 1973 sous le numéro 2447833. Banque de Montréal, le 23 juillet, 1973."

POSTELNIK, POSTELNIK & WEKARCHUK
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
No. 02-027191-73

Dame Deborah Pitt, Etudiante, de la Cité de Montréal-Nord, District de Montréal, domiciliée au 11863, rue Desmarais, Demanderesse, versus, Raymond Arsenault, autrefois domicilié au 8281, 9e Avenue, Ville St-Michel, District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur.

Le Défendeur Raymond Arsenault, pour qui une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, est par les présentes appelé à comparaître d'ici trente (30) jours. Montréal, 30 juillet, 1973. Wilfrid Lefebvre, greffier. Mes Shriar, Polak & Cooperstone, 1010 Ouest rue Ste-Catherine, Suite 820, Montréal, Sollicite pour la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
No. 02-028-592-72

GILLES ARCHAMBAULT, résident et domicilié au 60 St-Jean Baptiste, Oka, district de Terrebonne.

demandeur

contre

CECILE COUTURE BLUTEAU, autrefois résidente et domiciliée au 1787, St-Croix, 2e étage, a/s M. Robertson, Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT A CECILE COUTURE BLUTEAU à l'intention de laquelle une copie de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 31 juillet 1973

Me Wilfrid Lefebvre
Greffier adjoint

Mes Guerin, Gagnon & Ass.
500, Place d'Armes
Montréal 126, P.Q.

Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
No. 12-031-988-73

DAME ROBERTE

Les Expos l'emportent 3-2 devant une foule record

par André Tardif

Il n'est rien que le gérant Gene Mauch adore davantage qu'un match très serré. Il peut alors puiser à même des ressources apparemment inépuisables et manœuvrer de façon à permettre aux Expos de l'emporter, comme ils l'ont fait 3-2 hier après-midi, devant les Cubs de Chicago, devant 31,019 amateurs, la plus grosse foule de l'histoire du parc Jarry.

Bien sûr, Mauch ne saurait rien faire s'il n'avait de bons coups à manipuler. D'ailleurs, tous ses joueurs, et même l'adversaire, savent sa compétence au jeu et ne la disputent pas.

Ainsi, il a fait confiance à Ron Fairly à la 7e manche, et le vétéran a bien répondu à l'appel, produisant les points égalisateur et gagnant avec un simple on ne peut plus opportun après 2 retraits.

Il faut expliquer que Fairly, un frappeur gaucher, ne joue que quand un droitier est au monticule pour l'adversaire.

Hier, face au droitier Burt Hooton, Mauch utilisa son alignement composé en majorité de frappeurs gauchers. Mais quand Hooton céda un simple à Pepe Frias pour commencer la 7e manche, le 3e coup sûr seulement des Expos depuis le début de la rencontre, aussitôt suivi d'un but sur balles à Boots Day appelé comme frappeur d'urgence pour le lanceur Mike Tor-

rez, Whitey Lockman, le vis-à-vis de Mauch, voyant venir les frappeurs gauchers, substitua son as gaucher Dave Laroche à Hooton.

Tel que prévu, Ron Hunt se sacrifia pour faire avancer les 2 coureurs d'un coussin. Et Laroche sembla avoir éteint la flamme quand il força Mike Jorgensen à frapper un court ballon au champ centre. Après 2 retraits, Fairly représentait apparemment une proie facile.

"Fairly nous a fait gagner un match contre les Cubs plus tôt cette saison avec un coup sûr opportun contre Laroche. J'espère qu'il pourra refaire la même chose."

Et c'est exactement ce que l'ancien Dodger de Los Angeles fit quand il expédia nettement une 3e partie de Laroche au champ centre pour changer un déficet de 1-2 en une avance de 3-2.

Mais les Cubs de ne tenaient pas pour battus. Même s'ils ont perdu 23 de leurs 33 matches depuis le 1er juillet pour dégringoler au 2e rang de la section Est de la ligue Nationale.

Mike Marshall, peut-être le meilleur spécialiste de la relève des deux ligues majeures, fit son entrée en 8e pour protéger la mince avance d'un point. Après un retrait, il fut atteint d'un double par Jose Cardenal avant de retirer Billy Williams au marbre à l'aide de sa fameuse balle tire-bouchon.

Or, Ron Santo, qui s'est tou-

jours plu à vaincre les Expos avec des "CS" importants, s'avance ensuite. Mauch, devant la réticence de Marshall à placer quel que soit sur les coussins, alla le visiter au monticule pour lui commander un "bb" intentionnel, quitte à le laisser disposer du prochain frappeur, quel qu'il soit.

Marshall comprit le message et força ensuite Jim Hickman, frappant en relève pour André Thornton, à frapper un petit ballon dans les mains de Hunt à 2e coussin.

"Je croyais que Lockman enverrait Paul Popovich, son joueur le plus expérimenté et frappeur gaucher, à la place de Thornton, de dire Mauch. Il m'a surpris en faisant appel à

Hickman, un autre joueur qui se plaît habituellement contre nous. Mais je n'étais pas tellement inquiet, car avec sa tire-bouchon, Mike n'a aucune préférence face à des frappeurs gauchers ou droitiers..."

Popovich se présenta au marbre en 9e, mais Marshall avait le match bien en main à ce moment-là pour préserver le 6e triomphe de Torrez (6-11) et enregistrer lui-même sa 21e victoire salvatrice de la saison.

Fairly fut aussi responsable du premier point des siens ainsi que du point initial des Cubs, bien involontairement il faut le dire.

En 5e manche, après 2 retraits et 2 "BB" de Hooton, Fairly cogna un dur roulant que Glen Beckert ne put contrôler, procurant le 1er point des siens pour réduire la marge à 2-1. Comme Beckert fut déstabilisé d'une erreur, Fairly ne put être crédité d'un point produit.

À la manche précédente, le même Fairly joua mal une haute chandelle de Thornton, et Williams, qui avait réussi un double plus tôt, compta facilement sur le coup. Les Cubs réussirent leur 2e point en 5e grâce à un simple au champ intérieur de RICK Monday, qui passa au 3e coussin sur le

simple de Don Kessinger et compta sur le ballon-sacrifice de Cardenal.

Quant à Torrez, Mauch croit qu'il n'a pas été aussi efficace que mercredi dernier, quand il fut blanché 2-0 par les Cardinals de St-Louis et Reggie Cleveland. "Mais je suis convaincu que Torrez, à la fin de la saison, sera l'un de nos lanceurs les plus réguliers."

Quant à Ernie McNally et Bill Stoneman, deux grosses déceptions cette saison, surtout le second, ils seront utilisés comme lanceurs de relève

"pour quelques temps du moins", de révéler le mentor des Expos.

D'UN BAT À L'AUTRE — Pour la première fois cette saison, plusieurs amateurs durent brasser chemin aux guichets parce que le stade était déjà bondé. Plusieurs spectateurs, des jeunes surtout, prirent même place debout derrière la clôture allant du champ centre au champ droit, ce qui ne s'est produit qu'en de très rares occasions depuis l'avènement des Expos il y a 5 ans. Prévisions que la "journée du

gant de frappeur" n'a pas peu contribué, de même qu'une température idéale, à attirer des milliers de jeunes qui hériteront chacun d'un joli gant aux couleurs de l'équipe.

Le 4e et dernier match de la série Cubs-Expos a lieu à 2h15 cet après-midi, alors que le "nouveau" Balor Moore (5-10) affrontera Bill Bonham (4-2). L'équipe prendra immédiatement après le chemin de la Californie, pour une série de 9 rencontres à San Francisco, San Diego et Los Angeles. Elle sera de

retour au parc Jarry le 17 août pour des séries contre Atlanta et les 3 équipes californiennes. Les citoyens de "l'âge d'or", ainsi que les enfants des terrains de jeux de la ville bénéficieront d'un prix d'admission de faveur.

Le droïtier Chip Lange, 2e choix des Expos au repêchage des agents libres en juin 1970, a réussi une partie sans point ni coup sûr sur 7 manches, avant hier soir pour les Carnivals de Québec, qui ont alors vaincu West Haven 3-0.

Rogers conquiert le parc Jarry...

par André Tardif

Steve Rogers n'est pas un imposteur. Le jeune lanceur droitier, rappelé d'urgence des Whips de Peninsula il y a deux semaines à peine, a conquis les partisans des Expos, samedi soir au parc Jarry, en maîtrisant les toujours dangereux Cubs de Chicago pour permettre aux siens de l'emporter 6-1.

Il s'agissait du premier match de Rogers à Montréal, après trois départs sensationnels au cours du récent péri-

ple de l'équipe à l'étranger. Et les quelque 25,037 amateurs présents lui ont témoigné leur appréciation en lui accordant une ovation à tout rompre, après qu'il eut été retiré de justesse sur un roulant pour mettre fin à la 8e manche.

Selon Claude Raymond, l'ancien artilleur des Expos qui fait aujourd'hui la description radiophonique des matches, Roger excelle non pas à cause d'un certain lancer précis, mais plutôt parce

qu'il empêche les frappeurs de synchroniser leur élan en changeant constamment la vitesse de ses lancers.

Ainsi, samedi, les Cubs réussirent bien 8 coups sûrs aux dépens de Rogers. Mais ils n'en obtinrent jamais plus que 2 en une manche, et c'est un petit excès de générosité de l'athlète du Missouri qui leur permit de le priver d'un 3e blanchissage consécutif.

On s'étonnera peut-être, en certains milieux, du succès foudroyant que remporte le jeune homme de 23 ans, surtout si l'on considère qu'il n'en est qu'à sa 3e saison au baseball professionnel.

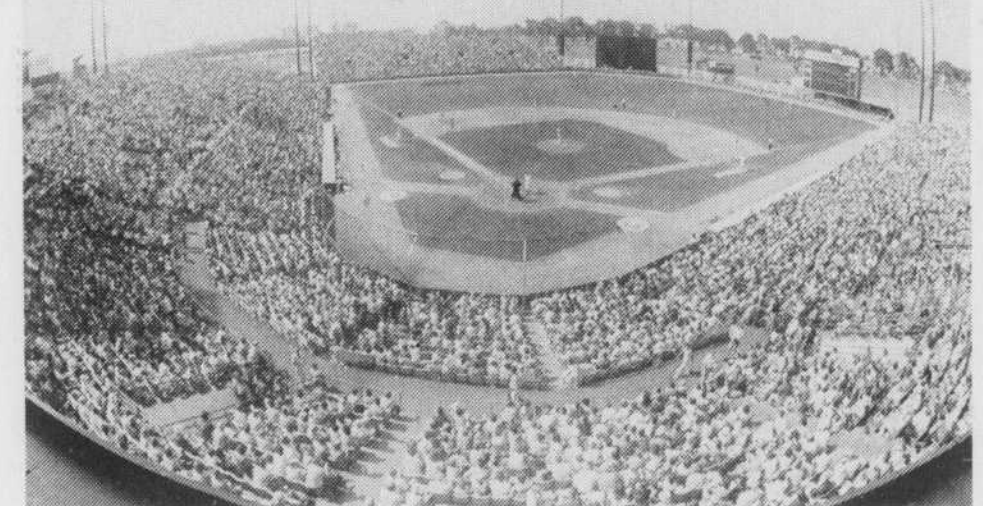
Ce qu'on ignore peut-être ici au Canada, c'est que le baseball universitaire américain joue aujourd'hui un rôle de plus important dans le développement de joueurs de baseball. Or, Rogers, après avoir terminé ses études secondaires, a préféré la poursuite à l'université de Tulsa grâce à une bourse d'études, plutôt que d'entreprendre une carrière immédiate.

Il semble que cette décision l'ait bien servi, puisqu'à sa sortie de l'université il y a 2 ans, il fut immédiatement mis sous contrat par les Expos et envoyé aux Whips, alors postés à Winnipeg. Il était de nouveau avec les Whips l'an dernier, mais son service militaire l'empêcha vraiment de se faire valoir. Il fut néanmoins l'un des derniers joueurs retranchés au camp d'entraînement printanier des Expos à Daytona Beach, et les Carnivals de Québec ont hérité pour quelques semaines. Mais il reprit bientôt le chemin des Whips, jusqu'à ce que le directeur général Jim Fanning lui annonce, au cours de juillet, alors que les Expos ne saient pas où donner de la tête à cause d'un effondrement général du personnel de lanceurs, qu'il ferait ses débuts dans la ligue Nationale.

À sa première sortie, il surprit tout le monde en accordant que 4 "cs" aux Astros de Houston en 8 manches, dans un match que les Expos gagnèrent 3-2 à la 10e reprise. Quelques jours plus tard, il prouva que son succès initial n'avait pas été de la chance quand il blanchit les Phillies de Philadelphie 4-0 en les limitant à un minable petit simple. Enfin, il obtenait sa 2e victoire lundi dernier à New York en blanchissant les Mets 1-0.

Les coéquipiers de Rogers, durant ce temps, tombèrent à bras raccourcis sur les lanceurs du Canadien Ferguson Jenkins à la 3e manche, entre autres Ron Fairly qui cogna un circuit de 2 points, son 11e de l'année mais son premier en un mois. Précisons qu'une erreur du 1er-but André Thornton sur le roulant-sacrifice de Rogers ouvrit la porte à 3 points non mérités.

Jim Little, Ron Hunt et Pepe Frias furent les meilleurs offensivement pour les Expos avec chacun 2 simples dans un match que les Expos gagnèrent 3-2 à la 10e reprise.



Le parc Jarry ressemblait hier à une fourmilière. 31,019 personnes, soit la plus grosse foule de l'histoire des Expos à Montréal, ayant pris place dans les estrades ou ayant regardé le match debout, derrière la clôture du champ droit.

(Photo Le Devoir par Delor)

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chimiques
8309 ST-DENIS 381-1322

DESIGNER D'INTERIEURS
YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DECORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BERUBE
DECORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD ST-LEONARD Tel. 38 324-2580

VIAU, MORISSET, ARBOUR & ASSOCIÉS
décorateurs-ensembliers designers d'intérieur
Jacques Viau, s.d.e.
Bernard Morisset, s.d.e.
Madeleine Arbour, s.d.e.
266 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal 127.
Tél.: 878-3846

ARCHITECTES
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College Suite 800
MONTREAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE
3995 est, Sherbrooke MONTREAL 406
Tél.: 255-4033

Les architectes
LONGPRE MARCHAND GOUDEAU DOBUSH STEWART
MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

Niekro lance un match sans point ni coup sûr

ATLANTA (AP) — Phil Niekro, de l'Atlanta, a lancé hier le premier match sans point ni coup sûr depuis que les Braves ont quitté Milwaukee. Niekro et les siens l'ont emporté 9-0 contre les Padres de San Diego.

Le spécialiste du lancer tire-bouchon âgé de 34 ans, n'a donné que trois buts sur balles alors que deux autres Padres ont atteint le premier but à la suite de mauvais lanceurs par Marty Perez et Dave Johnson. De plus, Niekro a retiré quatre hommes sur 3 prises.

Cet exploit permettait à Niekro d'enregistrer un 11e gain en 16 décisions, lui qui avait commencé la saison à titre de lanceur de relève après avoir été affecté par un mal de bras. De fait, il n'a pu commencer une joute avant le 15 mai.

Les Padres ont frappé sept balles au champ extérieur contre Niekro, — qui a forcés ses adversaires à cogné neuf roulements-retraits et sept chandelles au champ intérieur.

C'était la 5e partie sans point ni coup sûr de la saison 1973, mais la première enregistrée dans la ligue Nationale.

Dans la ligue Américaine, Nolan Ryan, des Angels de la Californie, en a obtenu deux, alors que Jim Bibby, des Rangers du Texas, et Steve Busby, des Royals de Kansas City, réussissaient l'exploit une fois.

Tous les jeux défensifs derrière le lanceur de 6'1" et 190 livres ont été très faciles à exécuter pour les joueurs. Seuls Nate Colbert, à la 2e manche, et Fred Kendall, à la 5e, ont frappé de longs ballons, captés par le voltigeur de gauche Mike Lum, à quelques pieds de la clôture.

Les 8,748 spectateurs ont ovationné Niekro quand il s'est amené au monticule à la dernière reprise où il a affronté Dave Roberts, Colbert et Clarence Gaston, les 3e, 4e et 5e frappeurs du San Diego.

Roberts a été retiré au bâton après avoir eu un compte de 2-2. Colbert s'est élané mais en vain sur le premier lancer, puis, en retenant son élan, il a dirigé un faible roulant au premier but Frank Tepedino. Gaston a frappé un roulant au 3e but Darrell Evans, avec un compte de 1-1. Les coéquipiers du joueur qui a signé un contrat avec boni de \$580 en 1958 ont alors entouré Niekro avant de le transporter hors du terrain sur leurs épaules.

Warren Spahn avait lancé le dernier match du genre pour les Braves, alors de Milwaukee, en 1961.

Les choix de M. Lee à B.B.

Samedi, notre pronostiqueur a désigné deux vainqueurs comparativement à un seul pour hier après-midi. Il a donc 34 gagnants en 130 courses pour une moyenne de 26,1%.

Pour ce qui est des paris doubles, sa moyenne est de 46,1% (6 sur 13), de 28,2% pour les quintelas (11 sur 39) et de 38,4% pour les exactas (5 sur 13).

Voici ses choix pour le programme de ce soir:
1ère course: 1—Petit Homme (8); 2—Exedus Hanover (2); 3—Silvern Hanover (7).
2e course: 1—Phillo (4); 2—Tyro (7); 3—Casey Johnston (5).
Paris doubles suggérés: 8-4, 2-4, 7-4.
3e course: 1—Rebel Yell (6); 2—Pouvoir (3); 3—Guybec (9).
4e course: 1—Viferdan (4); 2—Benjamin Hanover (5); 3—Green Niver Chummy (3).
Quintela suggérée: 4-5-3.
5e course: 1—Armbr Oval (5); 2—The Old Man (8).
6e course: 1—R.D.'s Ike (5); 2—Corker Dean (9); 3—Mynherr (4).
Quintelas suggérés: 5-9, 5-4 (5-6, 5-7, 5-8, 5-9).
7e course: 1—Sonny Dale Chief (8); 2—The Champ Lady (4); 3—Cecile Mir (6).
8e course: 1—Hy Lucky (9); 2—Eastwood Juno (3); 3—Colorful Mir (4).
9e course: 1—Cyclone Queen (2); 2—Waiste (3); 3—Enighdough (6).
10e course: 1—Search Me (6); 2—Battle Sharp (9); 3—Night Out (5).
Exactas suggérés: 6-9, 9-6, 6-5, 9-5.
MISE INITIALE: \$100
EN CAISSE: \$85,00

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est	G	P	Moy.	Diff.
ST-LOUIS	61	50	550	5
CHICAGO	56	55	505	5
PITTSBURGH	53	58	486	7
MONTREAL	52	60	464	9 1/2
PHILADELPHIE	48	60	444	11 1/2
NEW YORK				

LIGUE AMERICAINE

Est	G	P	Moy.	Diff.
BALTIMORE	58	48	547	1/2
DETROIT	51	52	540	1/2
NEW YORK	50	51	532	1 1/2
MILWAUKEE	52	57	477	7 1/2
CLEVELAND	41	70	375	18 1/2
KANSAS CITY	64	49	566	1/2
OAKLAND	62	48	564	1/2
TEXAS	55	56	495	8
CHICAGO	51	56	477	10
CALIFORNIE	41	58	376	21

HIER

LIGUE NATIONALE

Est	G	P	Moy.	Diff.
PITTSBURGH	3	1	100	0-1
PHILADELPHIE	3	1	100	0-1
ST-LOUIS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
MONTREAL	3	1	100	0-1
NEW YORK	3	1	100	0-1
DETROIT	3	1	100	0-1
BALTIMORE	3	1	100	0-1
CLEVELAND	3	1	100	0-1
KANSAS CITY	3	1	100	0-1
OAKLAND	3	1	100	0-1
TEXAS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
CALIFORNIE	3	1	100	0-1

LIGUE AMERICAINE

Est	G	P	Moy.	Diff.
BALTIMORE	3	1	100	0-1
DETROIT	3	1	100	0-1
NEW YORK	3	1	100	0-1
MILWAUKEE	3	1	100	0-1
CLEVELAND	3	1	100	0-1
KANSAS CITY	3	1	100	0-1
OAKLAND	3	1	100	0-1
TEXAS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
CALIFORNIE	3	1	100	0-1

AVANT-HIER

LIGUE NATIONALE

Est	G	P	Moy.	Diff.
PITTSBURGH	3	1	100	0-1
PHILADELPHIE	3	1	100	0-1
ST-LOUIS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
MONTREAL	3	1	100	0-1
NEW YORK	3	1	100	0-1
DETROIT	3	1	100	0-1
BALTIMORE	3	1	100	0-1
CLEVELAND	3	1	100	0-1
KANSAS CITY	3	1	100	0-1
OAKLAND	3	1	100	0-1
TEXAS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
CALIFORNIE	3	1	100	0-1

LIGUE AMERICAINE

Est	G	P	Moy.	Diff.
BALTIMORE	3	1	100	0-1
DETROIT	3	1	100	0-1
NEW YORK	3	1	100	0-1
MILWAUKEE	3	1	100	0-1
CLEVELAND	3	1	100	0-1
KANSAS CITY	3	1	100	0-1
OAKLAND	3	1	100	0-1
TEXAS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
CALIFORNIE	3	1	100	0-1

HIER

LIGUE NATIONALE

Est	G	P	Moy.	Diff.
PITTSBURGH	3	1	100	0-1
PHILADELPHIE	3	1	100	0-1
ST-LOUIS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
MONTREAL	3	1	100	0-1
NEW YORK	3	1	100	0-1
DETROIT	3	1	100	0-1
BALTIMORE	3	1	100	0-1
CLEVELAND	3	1	100	0-1
KANSAS CITY	3	1	100	0-1
OAKLAND	3	1	100	0-1
TEXAS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
CALIFORNIE	3	1	100	0-1

LIGUE AMERICAINE

Est	G	P	Moy.	Diff.
BALTIMORE	3	1	100	0-1
DETROIT	3	1	100	0-1
NEW YORK	3	1	100	0-1
MILWAUKEE	3	1	100	0-1
CLEVELAND	3	1	100	0-1
KANSAS CITY	3	1	100	0-1
OAKLAND	3	1	100	0-1
TEXAS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
CALIFORNIE	3	1	100	0-1

AVANT-HIER

LIGUE NATIONALE

Est	G	P	Moy.	Diff.
PITTSBURGH	3	1	100	0-1
PHILADELPHIE	3	1	100	0-1
ST-LOUIS	3	1	100	0-1
CHICAGO	3	1	100	0-1
MONTREAL	3	1	100	0-1
NEW YORK	3	1	100	0-1</

Vénus n'est pas lisse et plate mais couverte de cratères

PASADENA, Californie (AFP) — La surface de la planète Vénus, jusqu'ici considérée comme lisse et plate, est en fait couverte de cratères comme la Lune et peut-être y trouvera-t-on des chaînes de montagnes, a annoncé samedi un groupe de savants du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena, en Californie.

La découverte de cratères a été faite par moyen de radar. Les savants ont examiné une surface de la planète, de la même superficie que l'Alaska, et y ont découvert une douzaine de cratères d'un diamètre de 100 milles.

Ces cratères semblent

avoir été formés par des météores plutôt que par des volcans, a déclaré le Dr Richard Goldstein, chef de l'équipe de savants. L'érosion est beaucoup moins marquée que l'on ne pensait, a-t-il ajouté.

Cette découverte a profondément étonné les savants, car la chaleur qui règne autour de Vénus doit en principe "friser" et détruire tout objet qui pénètre son atmosphère, 100 fois plus épaisse que celle de la terre, et qui atteint une température de 600 F, à la surface de la planète.

La planète se cache en permanence sous une épaisse couche de nuages.

Une firme allemande étudie la mise au point d'un véhicule pour l'exploration de Mars

MUNICH (AFP) — La firme aérospatiale ouest-allemande "MBB" (Messerschmidt-Boelkow-Blohm) a annoncé hier à Munich qu'elle étudie pour la NASA la mise au point d'un véhicule destiné à l'exploration de la planète Mars. Les plans font l'objet de recherches menées en commun avec l'entreprise américaine "Martin-Marietta". "L'automobile martienne" devrait être déposée sur la planète en 1979 dans le cadre du programme "Viking" et procéder à des analyses du sol de Mars.

Selon les ingénieurs de "MBB", les recherches entreprises pourront être utiles

à la circulation terrestre. En effet, en raison de la distance séparant la Terre de Mars, l'engin ne pourra être télécommandé. Il devra donc être équipé de systèmes automatiques de direction et anticollision.

Le lait de coco peut remplacer des solutions intraveineuses

MANILLE (AFP) — Du liquide extrait de noix de coco de neuf mois d'âge peut-être "injecté en toute sécurité" dans les veines d'un être humain, comme substitution à des solutions intraveineuses commerciales, annonce à Manille un rapport de l'Institut national des sciences et de la technologie.

Le lait de coco, indique le rapport, est injecté dans les veines afin de remplacer certains éléments du plasma sanguin de malades souffrant de choléra ou de diarrhée.

Neuf volontaires adultes ont à ce jour subi des perfusions de 500 à 850 milligrammes de lait de coco, soit environ 15 pour cent de leur volume sanguin, "sans qu'aucun effet pathologique" ait été décelé, ajoute le rapport.

Il est également précisé que le lait, extrait de façon aseptique de noix de coco dépouillées de leur écorce, était "stérile".

En injection intraveineuse pratiquée sur des cobayes atteints de choléra expérimental le lait de coco est comparable à des liquides de préparation commerciale, tels la dextrose additionnée d'eau, ou de la dextrose diluée dans une solution saline normale.

DÉCÈS

LEGRAND, Jean. A Laprairie le 4 août 1973 à l'âge de 92 ans, 8 mois est décédé Jean Legrand, époux de feu Bernadette Lavoie, père de Juliette, Mme Hector Lussier (Gertrude) Gertrude, Mme Romain Beaudin (Régine), Mme Georges Longtin (Liliane), Fernand, époux de Marcelle Mareil, Abbé Germain Legrand, curé de la paroisse du Christ-Roi de Laprairie, Abbé Benoît Legrand, curé de la paroisse du Mt-Carmel à Lacolle et Denis, époux de Cécile Denault. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 7 août. Le convoi funéraire partira de la sacristie de l'Eglise du Christ-Roi No 352 rue Lavoie (à Laprairie) à 4 heures par Mgr Gérard Marie Goderle, évêque du diocèse de St-Jean. Inhumation à St-Jacques. L'inhumation lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de traduire les offrandes en messes ou dons pour les oeuvres-mission des Pères Comboniens d'Afrique. La direction des funérailles a été confiée à la maison Poissant et Fils 180, rue St-Pierre, St-Constant. (632-1515).

BRUNET

DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyage

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges
Tel.: 738-8686

Fondée en 1877

Carrières et Professions

COORDONATEUR DES VENTES

Une compagnie dynamique de la Rive sud, engagée dans l'importation et l'exportation du bois franc, est à la recherche d'un jeune homme dynamique pour coordonner et assumer la responsabilité de son département des ventes.

Doit parler couramment le français et l'anglais. Être âgé de 20 à 30 ans.

Salaire à discuter. Bénéfices marginaux et excellentes chances d'avancement.

522-4144

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

requiert les services d'un

PROFESSEUR MASCULIN POUR ENSEIGNER L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Exigences :

- Brevet d'enseignement spécialisé en Éducation Physique.
- ou
- Baccalauréat spécialisé en Éducation Physique.
- De préférence, spécialité en athlétisme

Les candidats intéressés devront communiquer par téléphone à 348-4951 poste 214 (Saint-Jean) à Monsieur Guy Giroux.

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le Collège de Valleyfield requiert les services de professeurs pour septembre 1973 :

Un (1) professeur en électrodynamique

Qualifications :

Diplôme d'ingénieur (en électricité) ou expérience équivalente

Un (1) professeur en éducation physique

Qualifications :

- Baccalauréat en éducation physique
- ou
- Baccalauréat en sciences (option éducation physique)

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 8 août 1973 à :

Robert Savard
Directeur des Services au Personnel
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
VALLEYFIELD

cegep rimouski

Offre d'emploi

Le Cégep de Rimouski requiert les services d'un
Professeur à plein temps en
Techniques administratives

La tâche comporte des cours en administration, organisation et méthodes et en contrôle et vérification interne.

Qualifications :

Les candidats devront posséder un diplôme de 1er cycle universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent.

Traitement :

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Date limite de la réception des candidatures :
13 août 1973.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique au :

Directeur des services pédagogiques
Cégep de Rimouski
50 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski, Qué.

TRADUCTEUR ou TRADUCTRICE (du français à l'anglais)

Une société en pleine expansion est à la recherche d'un traducteur ou d'une traductrice du français à l'anglais pour le Service de Linguistique, au sein des Relations publiques.

LE POSTE

Le candidat relèvera du Traducteur-Réviseur responsable du Service de Linguistique. Il traduira les textes conformément aux priorités établies par cette personne. Il secondera le Traducteur-Réviseur dans la recherche terminologique et contribuera à la création d'un fichier bilingue de référence.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Un B.A. en traduction ou environ cinq années d'expérience dans la traduction technique, de préférence dans le secteur des télécommunications.
- Une solide connaissance de la langue française écrite et parlée.

LE SALAIRE :

Ce poste devrait intéresser les personnes dont le salaire actuel est de \$10,000.

Veillez adresser un curriculum vitae détaillé avec la mention "Traducteur" au

Gérant du personnel
La Société canadienne des
Télécommunications transmarines
625, rue Belmont
Montréal 101, Québec

Concours de recrutement Hôpital Général LaSalle

LaSalle, Qué.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre hospitalier de soins spécialisés, 135 lits en opération, 200 lits approuvés par arrêté ministériel.

Le candidat accepté :

sera responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Qualifications requises :

Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, maîtrise en administration hospitalière ou autre domaine connexe.

Traitement :

Selon les qualifications et l'échelle des salaires du ministère des Affaires sociales.

Veillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae et diplômes pertinents, avant le 6 septembre 1973, à l'adresse suivante :

Président du Conseil d'administration
Hôpital Général LaSalle
8585, Terrasse Champlain
LaSalle, Qué.

La Commission Scolaire Lévis-Sauvé

recherche les services d'un

PRINCIPAL D'ÉCOLE

Description :

École élémentaire de Ste-Marline et Howick (600 élèves)

Traitement :

Selon la politique administrative et salariale du M.E.Q.

Exigences minimales :

- Une formation exigeant seize (16) années de scolarité.
- Une expérience de trois (3) ans comme principal ou principal-adjoint.
- Une expérience de cinq (5) années d'enseignement (de préférence à l'élémentaire).

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae au plus tard le 10 août à l'adresse suivante :

Direction générale
Commission Scolaire Lévis-Sauvé
14, rue Vervais
C.P. 59
Mercier, Comté de Châteauguay

commission scolaire RÉGIONALE de TILLY

recherche

AGENT DE PERSONNEL

ENDROIT :

Centre administratif à Ste-Foy

TÂCHE :

Sous l'autorité du directeur du service, le candidat choisi aura la responsabilité de l'application des conventions collectives pour les catégories soutien, enseignant et professionnel de même que les ententes relatives au personnel professionnel non syndiqué. Il devra procéder à l'analyse et au règlement des plaintes, préparation des arbitrages etc. Il pourra être appelé à faire de l'analyse du travail et à étudier la répartition des tâches. Les conventions et ententes couvrent environ 1,000 employés.

QUALITÉS REQUISES :

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en Relations Industrielles. (Nous accorderons notre préférence aux candidats détenant en plus une formation en droit.)

EXPÉRIENCE :

Avoir un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente.

SALAIRE :

Selon la politique administrative et salariale. (\$8,651. à \$16,147.)

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 août 1973, 16:00 heures, au :

SERVICE DU PERSONNEL
945, rue Wolfe, C.P. 9244
Sainte-Foy, Québec 10e
Concours 73-38

Sainte-Foy, le 24 juillet 1973

Le Collège de Thetford Mines

recherche

POUR LE 27 AOÛT 1973

PROFESSEURS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Qualifications requises :

- psycho éducateur
- ou
- ergothérapeute
- ou
- éducateur de groupe
- ou
- qualifications jugées équivalentes
- expérience en institution souhaitable

PROFESSEUR EN TECHNIQUES de la MÉCANIQUE (dessin, matrices et poinçons)

PROFESSEUR EN CHIMIE FONDAMENTALE, PHYSIQUE ET INSTRUMENTATION

Qualifications requises :

- bacc. en chimie
- expérience souhaitable

Traitement :

Selon les échelles du décret tenant lieu de convention collective.

Expérim curriculum vitae et documents attestant la scolarité et l'expérience le plus tôt possible à :

GÉRARD LEMAY
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

HÔPITAL NOTRE-DAME

INFIRMIERS(ÈRES) DIPLÔMÉS(ES)

L'hôpital requiert les services d'infirmiers (ères) diplômés(es) ou licenciés(es), pour combler différents postes dans les unités de soins.

Il y aura une orientation spéciale pour les diplômés(es) de cégep.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à :

Mme France Marcotte,
Bureau d'emploi,
1560 est, rue Sherbrooke,
Montréal.

Centre Hospitalier Honoré-Mercier Inc. clinique externe de pédo-psychiatrie

• ORTHOPÉDAGOGUE

Exigences :

- diplôme universitaire en orthopédagogie
- expérience en pédo-psychiatrie

• PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Exigences :

- diplôme universitaire en psychologie clinique
- membre de la C.P.P.Q.
- expérience en pédo-psychiatrie

• TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

Exigences :

- diplôme universitaire en service social, option individu-famille
- membre de C.T.S.P.P.Q.
- expérience en pédo-psychiatrie

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 août 1973 au :

Service du personnel,
Centre Hospitalier
Honoré-Mercier Inc.,
2750, Laframboise,
St-Hyacinthe, P.Q.

SERVICE SOCIAL DE GASPÉ

Offre d'emploi

Poste :

Un (1) travailleur social en intervention sociale collective (ou en organisation communautaire).

Endroit :

Filiale Bonaventure, desservant le territoire de Shigawake à Pointe à la Croix, dans le comté de Bonaventure.

FONCTION :

Responsable, sur le territoire de la filiale, du développement des ressources communautaires destinées à l'enfance, à la famille et aux personnes âgées.

Tâches :

- Selon les priorités de la filiale.
- Effectuer la recherche et l'évaluation des foyers substitués;
- Susciter la participation des foyers nourriciers au développement des services sociaux à l'enfance et à la famille;
- Collaborer avec le milieu à la recherche de nouvelles réponses aux problèmes de la jeunesse, de la famille et du troisième âge.

Qualifications :

Formation universitaire en service social, de préférence en organisation communautaire ou en intervention sociale collective. La préférence sera aussi donnée aux candidats bilingues.

Rémunération :

Selon la Convention Collective.

Toute candidature et demande de renseignements supplémentaires pourront être adressées à :

Reynald Fournier, t.s.p.,
Directeur Général,
SERVICE SOCIAL DE GASPÉ,
C.P. 39, GASPÉ, P.Q.
Tél. : (418) 368-3381.



LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

recherche

UN ANIMATEUR DE VIE SPIRITUELLE

Fonction :

- assumer une présence aux différents secteurs de la communauté
- partager la vie des étudiants afin de percevoir et de vivre avec eux les valeurs supérieures
- détecter et fréquenter les endroits où se manifestent les situations humaines
- être un promoteur de relations humaines
- procéder à la formation de communautés
- participer au cheminement des groupes et des individus
- être un agent de changement dans la communauté collégiale
- être témoin, par sa propre façon de vivre, des principales valeurs religieuses et humaines
- identifier les besoins et les attentes des étudiants, spécialement dans le domaine religieux et y répondre adéquatement.

Qualifications :

- diplôme d'études universitaires (de préférence en psychologie) en théologie, catéchèse ou sciences religieuses
- bonne connaissance du milieu collégial ou du moins des jeunes de 17-20 ans
- capacité d'écouter les autres et de travailler avec eux
- des connaissances dans les secteurs de la sociologie, de la psychologie et des aptitudes à l'animation seraient un facteur appréciable

Conditions de travail :

Selon la politique administrative et salariale des Cégep.

Le candidat pourra être soit un prêtre, un laïc ou un religieux (homme ou femme).

Expédier curriculum vitae et documents attestant la scolarité et l'expérience avant le 15 août à :

GÉRARD LEMAY
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.



Fine Champagne
V.S.O.P.
Baron Otard
En aristocratie de Cognac
arrivé au Canada

Vendu partout au Canada par
Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée